

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

02

NON DEFINIS

01

SANTE PUBLIQUE

10

INFRASTRUCTURE

15

COMMUNICATION

01

ADMINISTRATION

07

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

06

RURAL

05

ENERGIE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1791

23 Avril 2019

23 April 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [04/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°04/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 05/04/2019 FOR THE CONNECTION OF INTERNET AND INTRANET AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF EMPLOYMENT AND VOCATIONAL TRAINING/MOMO FUNDING : PIB MINEFOP 2019 LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE : SINGLE DDMINEFOP 8 000 000F CFA 160 000F CFA 20 000F CFA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-04-2019

2

Reference [004/AONO/C-NG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-05-2019

3

Reference [01/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOS 2 DANS LA COMMUNE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE FINANCEMENT: BIP MINEDUB 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-05-2019

4

Reference [004/AONO/C-MLT/SG/STADU/CDPM-NOUN-AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-MLT/SG/STADU/CDPM-NOUN-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-05-2019

5

Reference [001/AONO/DB/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATTONAL OUVERT N°001/AONO/DB/CDPM/2019 DU 02/04/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA BÉNOUÉ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	008/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT A KOE,DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	22-05-2019

7

Reference	007/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DUAVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MBAMA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-05-2019

8

Reference	005/AONO/MINMAP/MINEDUB/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/MINMAP/MINEDUB/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 2019 DUAVRIL2019 EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP EKOUM ONDOUM (LOT 1) ET A L'EPB NKOL ZOA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-05-2019

9

Reference	001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 10/04/2019EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LACOMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGIONDE L'EST(LOT UNIQUE),FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB- EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-04-2019

10

Reference	002/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 12/04/2019EN PMETTURE URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DEKAK3, DANS LA COMMUNE DENGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(LOT UNIQUE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB- EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2019

11

Reference	003/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/CDPM/SG/CIPM/2019 DU12/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRA VAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI)A MIAMBO DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA,DEPARTEMENT DU HAUT'NYONG, REGION DE LEST.(LOT UNIQUE)FINANCEMENT: BIP-MINSAMTE-EXEROCE2019.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	006/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM NSAN MENDOUGA (LOT 1) ET A L'EM NKOL EKONO (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP 2019, MINDDEVEL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-04-2019

13

Reference	004/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 15/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SLOC DE DEUX {02} SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE AFALONG, DANS LA COMMUNE DENGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL- EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-05-2019

14

Reference	004/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DIX HUIT (18) LAMPADAIRES AU CENTRE VILLE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-05-2019

15

Reference	003/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE (32) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LES LOCALITES DE MBANG ; YOS 2 ; MBE —ETO ET MBEDOU MOUSSE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE FINANCEMENT: BIP MINEE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	03-05-2019

16

Reference	001/AONO/B1SAEF/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/B1SAEF/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 02 SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAGOFIT DEPARTEMENT DU HAUT NYONG. RÉGION DU L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-05-2019

17

Reference	002/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE FINANCEMENT: BIP MINEE 2019.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°12/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN MATERIELS DIDACTIQUES (EN DEUX LOTS) FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2019 IMPUTATIONS : LOT 1 : 53 25 331 02 571301 2270 443 LOT 2 : 53 25 331 02 571438 2270 443
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-05-2019

19

Reference	001/AMI/CAB/COL/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMU/CAB/COL/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE « L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL D'INSERTION ET DU PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE RECYCLAGE » DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION DU SUD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-04-2019

20

Reference	002/AONO/B1SAEF/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/B1SAEF/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE BAGOFIT DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG. RÉGION DU L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-05-2019

21

Reference	N°13/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE DE GENIE CIVIL DU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN MATERIELS DIDACTIQUES FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2019 IMPUTATION : 53 25 331 02 5719420 2270 444
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	23-05-2019

22

Reference	005/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEs ET DES INDUSTRIES ANIMALES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	23-04-2019

23

Reference	004/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FÊTE DU COQ, NYEM NYEM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	001/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 OF 12/04/20' BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC) IN LIKOMBA FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2019

25

Reference	002/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 002/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 OF 12/04/2019 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF MOTHER AND CHILD LODGE AT CMA HOLFORTH FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2019

26

Reference	003/AONO/INS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 20219 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2020FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-05-2019

27

Reference	001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ELIG ONANA COMMUNE D'OKOLA,DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA (MAÎTRE D'OUVRAGE), AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-05-2019

28

Reference	001/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 DU 23/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)FINANCEMENT: BUDGET DU CNRPH, EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 612060
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-05-2019

29

Reference	002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELIG-NDUUM, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT ILEST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	005/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 DU 23/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION, A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES ATELIERS DE FORMATION EN CORDONNERIE ET ARTS GRAPHIQUES ET LA FORMATION DES UTILISATEURS AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH –EXERCICE : 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAPITRE 93
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-05-2019

31	Reference	003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019DU 23 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE MINSOA I, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO)POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-05-2019

32	Reference	003/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 18/04/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 18/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA COLLECTE ET A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LES CRIQUES DE SODIKO-BONENDALE - MAMBANDA ET BONAMIKANO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-05-2019

33	Reference	004/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 23/04/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 23/04/2019 POUR L'EXECUTION D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES PUBLICS DANS LA VILLE DE DOUALA IVÈME, VILLAGES BONENDALE ET SODIKO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-05-2019

34	Reference	040/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 17/04/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 040/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 17/04/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A N'DJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-06-2019

35	Reference	001/DC/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EP DE NKOLANG, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2019, MINDDEVEL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	06/C/C.GAL/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

37

Reference	03/C/C.GAL/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO /C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SOINS AU CSI DE BAMENDJING DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

38

Reference	03/C/C.GAL/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'ÉLECTRIFICATION EN MT ET BT MONOPHASÉ DU VILLAGE BAMENKOUPERÉ DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

39

Reference	04/C/C.GAL/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.GALIM /SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

40

Reference	05/C/C.GAL/SG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.GALIM/SG/CDP1M/2019 DU 14 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE A L'EP DE GALIM VILLE DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	005/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE TOMBA I (DOUMA AYOS), ZALOM 1 (NKONG BEFIA), NOULMEKONG (PAR TOMBA I) ET HOTEL DE VILLE D'AKONOLINGA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

42	Reference	009/c/MINMAP/CAB DU 01 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MINMAP/CAB DU 01 MARS 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°001/C/MINMAP/SG/DGMI Lire
	Titre/objet	LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS MESSIEURS LES CHEFS DES EXÉCUTIFS MUNICIPAUX OBJET: AUTORISATION D'EXÉCUTION EN RÉGIE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES, DES VOIRIES ET DES PISTES AGRICOLES EN TERRE SUR FINANCEMENT DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	001 /A/H50/CDPMP/2019 DU 11 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/H50/CDPMP/2019 DU 11 AVRIL 2019 ; PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DAO SUIVANTS:
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

45	Reference	004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES D'ABOE, BAMBETO, EKODOU (PAR MENGUEME-SSI, QUARTIER MEDOU GERVAIS), ELOUM ET ZALOM (QUARTIER MENGOMBO). DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

46	Reference	001/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAIME DANS LES LOCALITES LEH 1 ET LEH 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

48

Reference [006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES AGRICOLES : CARREFOUR NDO'O-BONDI 6KM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

49

Reference [007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX L'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARR MEBANG-(INTER R0113)-TENG-LIM SUD 35 KM (LOT 1) ET DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DES AXES : EGLISE ADVENTISTES-MORGUE ; CARREFOUR OVANG-BILOWE BERLIER ; CARREFOUR SABOUGA-QUARTIER BAMILEKE 8KM (LOT 2) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

50

Reference [008/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDITION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3)) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

51

Reference [31/19/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°31/19/DG/CNPS DU 18 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CENT QUATRE VINGT TROIS (183) APPAREILS DE CLIMATISATION (SPLIT) DONT UN (01) DE 5 CV, VINGT TROIS (23) DE 3,25 CV, QUATRE VINGT QUATRE (84) DE 2,5 CV ET SOIXANTE QUINZE (75) DE 1,5 CV À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (SDA OKOLO – DACI – CPS NKONGSAMBA – CPS EKONDO TITI – CPS LIMBE – CPS MAMFE – DRCSE – CPS MVOG MBI – CPS EBOLOWA – CPS BAFIA – CPS NANGA EBOKO – CPS SANGMELIMA – CPS INFORMEL YAOUNDÉ – CPS KRIBI – CPS BAFOUSSAM – CPS NGAOUNDERE – CPS EDEA – CPS BERTOUA).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	005/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 18 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 11/03/2019 TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU CSI DE FAMLA IL DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

53

Reference	006 /C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006 /C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 13/03/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FAMLA II DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

54

Reference	007/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007 /C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 20/03/2019 TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) FORAGES DANS LES LOCALITES DE CSL DE BANGANG-FONDJI, LYCEE DE FAMTUM, CENTRE DE SANTE DE DJIOGO, SOUS-PREFECTURE DEMDENG, FAMGANG DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

55

Reference	008/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 07/03/2019 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHENAGHOM RAPHAËL, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

56

Reference	COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE SUITE À L'AONO N° 002/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), ANNEES 2019,2020 ET 2021 LOT1 : ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT ; LOT2 : ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES,
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

58

Reference	002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : 1-LOUM, 2-MEKOMO, 3-NDOUNDOU, 4-TOMBA I, 5-YEME-YEME DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

59

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

60

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

61

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

62

Reference	005/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N°005/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference [006/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°006/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

64

Reference [008/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

65

Reference [003/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°003/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

66

Reference [004/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°004/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

67

Reference [007/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

68

Reference [005/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 005/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2G19 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU CSL DE FAMLA II DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

69

Reference [008 /C-DDG/SG/SIGAMP/CZPM-DDG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008 /C-DDG/SG/SLGAMP/CZPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 07/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHENAGHOM RAPHAËL, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference [007/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°007 /C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 20/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) FORAGES DANS LES LOCALITES DE CSI DE BANGANG-FONDJI, LYCEE DE FAMTUM, CENTRE DE SANTE DE DJIOGO, SOUS-PREFECTURE DEMDENG, FAMGANG DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DEL'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

71

Reference [006 /C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°006 /C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 13/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FAMLA II DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

72

Reference [457/19/DG/CNPS DU 18 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 457/19/DG/CNPS DU 18 AVRIL 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CENT QUATRE VINGT TROIS (183) APPAREILS DE CLIMATISATION (SPLIT) DONT UN (01) DE 5 CV, VINGT TROIS (23) DE 3,25 CV, QUATRE VINGT QUATRE (84) DE 2,5 CV ET SOIXANTE QUINZE (75) DE 1,5 CV À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE(SDA OKOLO – DACI – CPS NKONGSAMBA – CPS EKONDO TITI – CPS LIMBE - CPS MAMFE – DRCSE – CPS MVOG MBI – CPS EBOLOWA – CPS BAFIA – CPS NANGA EBOKO – CPS SANGMELIMA – CPS INFORMEL YAOUNDÉ – CPS KRIBI – CPS BAFOUSSAM – CPS NGAOUNDERE – CPS EDEA –CPS BERTOUA).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

73

Reference [002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

74

Reference [001/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

75

Reference [001/A/CIPM/CABAFIII/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAFIII/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF LLIIAPMI2019 DU 27/03/2019 POUR T&S TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	001/A/CIPM/CABAF III/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAF III/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

77	Reference	001/A/CIPM/CABAFIII/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAFIII/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CABAF III/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

78	Reference	01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000004/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES D'EXPLOITATION A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

79	Reference	01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE AU BENEFICE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

80	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/RC/C-MB/CDPM/2019 DU 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE ZOASSEL 2 DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

81	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/RC/C-MB/CDPM/2019 DU 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°03AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MBO/CDPM/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE : (ANGON 2; ELOUMDEM1; MEYEN ADZAP; OSSONKIA; NGATSOGO; NKOMEKOU; ANGALA; MEMVINI) DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

83	Reference	n/d Lire
	Titre/objet	ADDITIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MIPROMALO/CIPM /2018 DU 14 MARS 2019 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE) OBJET : MODIFICATION DE CERTAINS DISPOSITIONS DU DAO ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRESLE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO INFORME LE PUBLIC ET PRÉCISÉMENT LES PRESTATAIRES QUI ONT ACHETÉ LE DAO RELATIF AU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE QUE CERTAINES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DUDIT DAO ONT CONNU UNE MODIFICATION POUR LES RAISONS DE CONFORMITÉ AU CODE DES MARCHÉS PUBLIC ET AUTRES DISPOSITIONS. LA DATE DE REMISE DES EST AUSSI MODIFIÉ PAR CONSÉQUENCE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

84	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	ADDITIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MIPROMALO/CIPM /2018 DU 14 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES : HANGAR DES TUILES A NKOLBISSON – PHASE II (EN PROCEDURE D'URGENCE)OBJET : MODIFICATION DE CERTAINS DISPOSITIONS DU DAO ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRESLE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO INFORME LE PUBLIC ET PRÉCISÉMENT LES PRESTATAIRES QUI ONT ACHETÉ LE DAO RELATIF AU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE QUE CERTAINES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DUDIT DAO ONT CONNU UNE MODIFICATION POUR LES RAISONS DE CONFORMITÉ AU CODE DES MARCHÉS PUBLIC ET AUTRES DISPOSITIONS. LA DATE DE REMISE DES EST AUSSI MODIFIÉ PAR CONSÉQUENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

85	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 037/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE AU PORT DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

86	Reference	001/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 du 19/04/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 05/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES SUSVISÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

87

Reference	003/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 du 19/04/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°003/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 03/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC POUR AUTOMATES DU LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES SUSVISÉ.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

88

Reference	01/AD/MINADER/C-PDRM II/RPM/19 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01/AD/MINADER/C-PDRM LL/RPM/19 DU 18/04/2019 A TOUS LES SOUMISSEURS PORTANT MODIFICATION DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET PROROGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVE ALA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/MINADER/PDRM11/ CSPM-AG/2019 DU 25/03/2019, POUR LA MISE EN PLACE DE CINQ CHAMPS-ECOLES DE 05 HA DE MAIS A KOUOPTAMO (LOT 1), 2HA DE RIZ IRRIGUE NERICA 56 ET 02 HA DE RIZ PLUVIAL A KOUTABA (LOT 2), 05 HA DE MANIOC A MASSANGAM (LOT 3) ET 02 HA DE PALMIER A HUILE A MALANTOUEN (LOT 4) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

89

Reference	ADDITIF N° 003 A/S 003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 003 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 20 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2019CÔÛT PRÉVISIONNEL : 15 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 300 000 F CFADÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS OUVABLESCÔÛT D'ACHAT DU DAO : 50 000 F CFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

90

Reference	002/AD/DC/HGD/CIPM/2019 du 19/04/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/DC/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 POUR AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MSP/CIPM/HGD/ 2019 DU 04/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER DE CONSULTATION SUSVISÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE DE LA MOMO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°04/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 05/04/2019 FOR THE CONNECTION OF INTERNET AND INTRANET AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF EMPLOYMENT AND VOCATIONAL TRAINING/MOMO FUNDING : PIB MINEFOP 2019 LOT: NAME OF PROJECT AMOUNT OF PROJECT AMOUNT OF BID BOND COST OF TENDER FILE : SINGLE DDMINEFOP 8 000 000F CFA 160 000F CFA 20 000F CFA

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Senior Divisional Officer for MOMO, the Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, for The Connection of Internet And Intranet at the Divisional Delegation Of Employment And Vocational Training, MOMO Division, North-West Region. It is a single lot.

2. Nature of services

The works include the following:

- Supply of complete tools, equipment and various furniture
- Installation of internet and intranet network system on the terms and conditions specified
- Assure training of **(12)** personnel

3. Estimated cost

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
SINGLE	DDMINEFOP	8 000 000F CFA	160 000F CFA	20 000F CFA

4. allotment

Single lot.

5. Participation and origin

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned who have proven experience in the field of Renewable Energy, electrical engineering and telecommunication engineering network in general.

6. Financing

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINEFOP 2019 Respectively.

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted at the Senior Divisional office for MOMO (service for economic and financial affairs) during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired from the Senior Divisional Officer office for MOMO (Service for economic and financial affairs) upon presentation of a non refundable treasury receipt of **20 000 (twenty thousand) FCFA**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Submission of bids

Each offer or bid drafted in English or French in seven **(07)** copies including the original and six **(06)** copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer office for MOMO (service for Economic and Financial Affairs) not later than **26/04/2019 at 10 a.m local time** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°04/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 05/04/2019 FOR THE CONNECTION OF INTERNET AND INTRANET AT THE DIVISIONAL DELEGATION OF EMPLOYMENT AND VOCATIONAL TRAINING/MOMO

«To be opened only during the bid opening session »

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be three **(03)** calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Bid bond

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
SINGLE	DDMINEFOP	8 000 000F CFA	160 000F CFA	20 000F CFA

12. Admissibility of bids

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

13. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done on **26/04/2019 at 11 a.m** in the Conference Hall of the Senior Divisional Officer MOMO by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Evaluation criteria

Evaluation of the bids

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- 2nd step: Evaluation of the technical file;
- 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

-Eliminatory criteria

- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet commenced except on justifiable reasons;
- False declaration or falsified documents.

- Technical file

- Incomplete or non compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Absence of the prefinancing capacity of at least two million (2,000 000) F CFA respectively.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Non existence in the technical file of the rubric « organization, methodology and planning »
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet commenced except on justifiable reasons;

- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	MARKS
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	04
03	Reference of the enterprise: ● Turnover in the past two years; ● Experience in internet and telecommunication works	01

04	Presence of the methodology of work execution	07
05	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

15. Award

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Employment and Vocational Training in Momo

BAMENDA le 17 Avril 2019

Le PRÉFET

WOLOA MONONO Absalom

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641517 2221 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement du Ministère de la Santé Publique, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Ngong dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction d'un Centre de Santé et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment ;

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Enduit, chapes et divers ;
- Faux plafonds ;
- Revêtement scelles ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture - vitrerie ;
- Électricité ;
- Coffrets et tableaux ;
- Distribution, alimentation, éclairage-Prises équipement ;
- Lustrerie ;
- Fluides.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique, exercice 2019 : - Autorisation de dépense : IU06724 - Imputation budgétaire ; 53 40 531 07 641517 2221 821

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre vingt mille (80 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 06 mai 2019 à 12 heures 00 minutes, et devra porter la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/C-NG/CIPM/2019 DU 12 AVRIL 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NGONG DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD LANCEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit un million (1 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà

de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt

des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 06 mai 2019 à 13 heures 00 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

13.1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures.

13.1.2 Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% (soit 51 OUI sur 72 possibles) ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N'OGS/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, absence du sous-détail des prix) ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

- Expérience du personnel de l'entreprise sur 44 critères ;

- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 6 critères ;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;

- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit 17 000 000 F CFA , références de l'entreprise et chiffre d'affaire annuel certifiés de l'entreprise sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 51 OUI sur 72 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngong ou aux numéros de téléphones 695 22 12 18 / 696 19 83 87.

NGONG le 12 Avril 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

KATCHALLA Justin

COMMUNE D'OLAMZE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOS 2 DANS LA COMMUNE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE FINANCEMENT: BIP MINEDUB 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de YOS 2 dans la Commune d'OLAMZE pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie -élévation. la charpente -couverture, la menuiserie métallique. L'électricité, la peinture et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant toutes taxes comprises de dix huit millions (18 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux

5. Consultation du Dossier

La Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE.

6. Acquisition du Dossier

La Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse participer à l'Appel d'Offres.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de, l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **trois cent soixante mille (360 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif

N.B. - Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Préfecture d'AMBAM, **au plus tard le 03/05/2019 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N001/ AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOS 2 DANS LA COMMUNE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLIEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps. **aura lieu le 03/05/2019 à 15 heures** précises, heure locale à la Préfecture d'AMBAM, par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

fausse déclaration ou pièce falsifiée

Manoeuvres frauduleuses ;

dossier technique incomplet

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié offre financière incomplète

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Persànnel d'encadrement de l'entreprise
- Propositions techniques ,
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Préfecture d'AMBAM ou à la Mairie d'OLAMZE.

AMBAM le 8 Avril 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

COMMUNE DE MALANTOUEN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/C-MLT/SG/STADU/CDPM-NOUN-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN,
DEPARTEMENT DU NOUN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641754 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de Malontouen Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés dans la commune de Malentouen.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations du présent Appel d'offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre des détails estimatifs. Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du CCTP.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de:

Lof n 1: 8.500.000 FCFA

Lofn°2! 8.500.000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots ci-après définis :

LOT N°	LOCALITE
LOT N°1	CSI DE MBAYE MATACHOUOM
LOT N° 2	MANKOUTMBOU QUARTIER MAGAMBI

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Malontouen.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat général de la Commune de Malantouen, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 34 000 FCFA (Trente quatre mille francs), payable, a la Recette municipale de la Commune de Malantouen

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir et déposer au Secrétariat Général de la Commune de Malantouen, ou plus tard le 09/05/2019 à 11 heures, heure locale, contre récépissé et devra porter la mention:

A PPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-MLT/SG/STADU/CDPM-NOUN-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEEN, DEPARTEMENT DU NOUN A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois(03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la piece 12 du DAO dun montant de 170 000 FCFA (Cent soixante dix mille francs CFA) pour chaque lot et valable pendant 30 jours ou-dela de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être Impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles doivent de moins de trois mois précédant la date original de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/05/2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés DU NOUN

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Avoir un marché résilier ou abandonné au cours de l'exercice 2018.
- b) Absence d'un sous détail d'un prix quantifié
- c) Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise.
- d) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- e) Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels ;

- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence de la caution de soumission ou terme de la séance de dépouillement;
- h) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant ;
- i) Certification des photocopies des documents certifiés

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme:

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BIP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine des forages (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BIP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de forages, pour 1 marché donne

valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui : pour 3 marchés donne valeur à un oui ; et les originaux peuvent être demandé à tout moment à l'entreprise sous peine de rejet./ (03 oui)

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (06 oui)

Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiée) = 3 oui.

Chef chantier (cv ; diplôme et CNI certifiée) -- 3 oui.

Projet à compétence Départemental (ingénieur de génie civil génie rural conducteur des travaux (1an) ou TSGC ou TSGR(3 ans) ; Technicien de génie civil ou rural =chef chantier (2ans)

Les contrats de location doivent être certifiés et joints et les cartes grises des véhicules certifiées par un Délégué Régional des transport autre que celui qui a signé l'acte ; engins etc. (un oui pour chaque justification) et joindre les factures pour les autres matériels.

Pour les travaux de forage on aura :

1	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2	Foreuse
3	Groupe électrogène
4	Compresseur

e) Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme = un Oui ; origine des matériaux = un oui ; aspect socio. Environnementaux = un oui.

Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1oui ; plan de localisation = 1oui.

f) Présentation de l'offre. (2 oui]

Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc ; respect de l'ordre des pièces

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera au soumissionnaire donc l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant hors TVA et jugée conforme ou dossier d'appel d'offres.

Chaque candidat peut être attributaire de 2 lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables ou Secrétariat Général de la Commune de Malantouen ,dès publication du présent avis.

MALENTOUEN le 22 Avril 2019

Le MAIRE

NDAPEYOUENE Ibrahim

PRÉFECTURE DE LA BENOUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DB/CDPM/2019 DU 02/04/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA BENOUE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5308108045715102220144

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le PREFET , Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la justice un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des bureaux

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appels d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires
- Maçonnerie /Elévation
- Menuiserie Métallique
- Revêtement
- Electricité
- Plomberie pour les toilettes
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions (15 000 000) F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément: à la réglementation

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la justice. Exercice 2019.
Autorisation de dépense : 1400099 Imputation budgétaire : 5308108045715102220144

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat des services du Préfet du département de la Bénoué dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat des services du Préfet du département dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA, payable

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06). copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat des services du Préfet du département au plus tard le 02/05/2019 à 10 heures, heure locale.

les plis contenant les soumissions seront places dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :
AVIS D'APPEL. D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/DB/CDPM/2019 DU 02/04/2019 LANCE EN
PROCEDURE D'UJGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION OU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE LA BENOUE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A N'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délègue pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois cent mille (300000)Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au delà de la daie de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO,d'u

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 02/05/2019 à 11 heures dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise au service du Préfet de la Bénoué. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment, mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiés et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché sur les trois dernières années

Offre financière

- Sous détail de prix incohérent
- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 6 critères ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 2 critères;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (5 000 000 F CFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise sur 6 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre

financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service du Préfet du Département

GAROUA le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

EMBE DAVID

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT A KOE, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de **Construction d'un dalot à KOE, dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préliminaires
- Les terrassements ;
- les Ouvrages d'Art

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019; pour un coût estimatif prévisionnel de **Dix millions (10 000 000) de francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SAA.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera à la **Commune de SAA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) Francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **22 Mai 2019 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT A KOE, DANS LA COMMUNE DE SAA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2008 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2008 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Conformité des offres :

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de Trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le...**Mai 2019** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes à partir de **13 heures précises**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire. **Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **20 jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ; toute fois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, **le soumissionnaire dispose de 48heures pour remplacer ou produire la dite pièce faute de quoi son offre fera l'objet d'un rejet définitif** (Art. 92 al.9 du code du marchés Publics);
- b) La date limite de validités des pièces exigées dans le dossier administratif doit être postérieure à celle de lancement du DAO (Art. 90(b) du code de marchés Publics);
- c) Non satisfaction, au moins, à **78%** des critères essentiels ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **32 critères essentiels** ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **07 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **08critères** ;

Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;

La capacité financière sur **01 critère** ;

La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;

la présentation de l'offre sur **06 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de SAA

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DUAVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MBAMA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de **Construction d'une case communautaire à MBAMA, dans la Commune de SAA, Département de la Léké, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préliminaires et terrassements ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- La Voirie et Réseaux Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019; pour un coût estimatif prévisionnel de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SAA.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera à la **Commune de SAA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) Francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **22 Mai 2019 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/MINMAP/MINADER/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MBAMA, DANS LA COMMUNE
DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2007 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2007 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. **Conformité des offres :**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de Trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le...**Mai 2019** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes à partir de **13 heures précises**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne suppléantaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **20 jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

-**1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

-**2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

-**3^e étape** : Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.1 Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ; toute fois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, **le soumissionnaire dispose de 48heures pour remplacer ou produire la dite pièce faute de quoi son offre fera l'objet d'un rejet définitif** (Art. 92 al.9 du code du marchés Publics);

b) La date limite de validités des pièces exigées dans le dossier administratif doit être postérieure à celle de lancement du DAO (Art. 90(b) du code de marchés Publics);

c) Non satisfaction, au moins, à **78%** des critères essentiels ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **33 critères essentiels** ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **07 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **08critères** ;

Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;

La capacité financière sur **01 critère** ;

La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;

La présentation de l'offre sur **06 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de SAA

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

**OUVERTN°005/AONO/MINMAP/MINEDUB/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 2019 DUAVRIL2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP EKOUM ONDOUM (LOT 1) ET A L'EPB NKOL ZOA (LOT
2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de **construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP EKOUM ONDOUM (Lot 1) et d'un bloc de deux salles de classe à L'EPB NKOL ZOA (Lot 2), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préliminaires et terrassements ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- La Voirie et Réseaux Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019; pour un coût estimatif prévisionnel de **Seize millions cinq cent mille (16 500 000) de francs CFA pour chaque lot.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SAA.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera à la **Commune de SAA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **22 Mai 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/MINMAP/MINEDUB/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP EKOUM ONDOUM (Lot 1) ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPB NKOL ZOA (Lot 2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Trois cent Trente mille (330 000) F CFA par lot**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Trois cent Trente mille (330 000) F CFA par lot**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Conformité des offres :

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de Trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **22 Mai 2019** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes à partir de **13 heures précises**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **20 jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

-**1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

-**2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

-**3^e étape** : Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.1 Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ; toute fois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, **le soumissionnaire dispose de 48heures pour remplacer ou produire la dite pièce faute de quoi son offre fera l'objet d'un rejet définitif**(Art. 92 al.9 du code du marchés Publics);

b) La date limite de validités des pièces exigées dans le dossier administratif doit être postérieur à celle de lancement du DAO (Art. 90(b) du code de marchés Publics);

c) Non satisfaction, au moins, à **78%** des critères essentiels ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **33 critères essentiels** ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **07 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **08critères** ;

Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;

La capacité financière sur **01 critère** ;

La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;

La présentation de l'offre sur **06 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de SAA

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 10/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE), FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, Autorité Contractante, lance EN PROCÉDURE D'URGENCE un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique Bilingue de Nguelemendouka dans la Commune de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires;
- Les terrassements;
- Les fondations;
- Les maçonneries et élévation;
- La charpente - la couverture et le plafond;
- Les menuiseries bois et métalliques /
- L'électricité;
- La peinture;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

dix sept million cinq cent franc cfa

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et Installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 30/04/2019 à 11h00 min précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM//2019 DU 10/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU MAUT-NYONG.

Lot N° Unique

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles nées à l'encadrement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 175 000 (cent soixante-quinze mille) Francs délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Nguetemendouka, le 30/04/2019 à mm Mm précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngueiemendouka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont fait charge.

14. Critères d'évaluation

A, Critères éliminatoires /

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Absence de la caution de soumission;
- 3) Pièce falsifiée;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;
- 5) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de L'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, Les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et Les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (80) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngueiemendouka, aux numéros de téléphones : 650 82 59 08/ 679 107 941 /667476320.

BERTOUA le 10 Avril 2019

Le MAIRE

BANGUE JEAN MARIE

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 12/04/2019 EN PMETTURE URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAK3, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, Autorité Contractante, tance EN PROCEDURE D'URGENCE un appei d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux saïies de classe à l'école publique Bilingue de Ngueiemendouka dans ia Commune de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

- " L es travaux préparatoires;
- " L es terrassements;
- " L es fondations;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture et le plafond;
- " Les menuiseries bois et métalliques;
- " L'électricité;
- " La peinture;
- " LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

dix sept million cinq cent

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appei d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans ie domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la remboursable de trente-cmq mille (3S 000) francs CFA payable a la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la remboursable de trente-cmq mille (3S 000) francs CFA payable a la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé a la mairie de NGUELEMENDOUKA (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 03/05/2019 à 11h00 précises et devra porter id mention suivants.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n°002/aono/re/dhn/cnka/sg/cipm/2019 DU 12/04/2019
POUR les travaux de construction D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
OANSLA commune de NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Lot N° Unique

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 175 000 (cent soixante-quinze mille) Francs délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Nguélemendouka, le 03/05/2019 à 12h00 min par la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Nguélemendouka
représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont charge.

14. Critères d'évaluation

A, Critères éliminatoires:

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative;

2) Absence de la caution de soumission;

3) Pièce fautive;

4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

5) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%.

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % dessous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à SOVo seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme; ,

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de oui » supérieur ou égal

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Ngueiemendouka, aux numéros de téléphones . 650 82 59 08/ 679 107 941 /

BERTOUA le 12 Avril 2019

Le MAIRE

NGUELE Jean Marie

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/CDPM/SG/CIPM/2019 DU 12/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) À MIAMBO DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT DU HAUT'NYONG, RÉGION DE LEST. (LOT UNIQUE) FINANCEMENT: BIP-MINSAMTE-EXEROCE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) à MIAMBO dans

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- V Travaux préliminaires-Terrassements;
- V Fondations;
- V Béton armé en élévation ;
- V Maçonnerie ;
- V Enduits, chapes et divers;
- V Plafonds;
- V Revêtement scellés
- V Charpente-couverture ;
- V Menuiserie bois;
- V Menuiserie métallique ;
- V Peinture-Vitrerie;
- V Electricité;
- / Plomberie-sanitaire ;
- X Assainissement.
- X Les VRD

3. Cout Prévisionnel

cinquante millions

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Soixante-quinze (75 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de NGUELEMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Soixante-quinze (75 000) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copiés marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, Service de la passation des Marchés, au plus tard le 10/05/2019 à 14h00 min précisés et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 12/04/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A MIAMBO DANS
LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
Lot unique
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 1 000 000 (million de francs) Francs cfa délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguéiemendouka à la salle de réunion de la Mairie de Nguéiemendouka, le 10/05/2019 à 12h00min précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9-Critères d'évaluation.

14. Critères d'évaluation

dévaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Absence de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou non authentique.
- e) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ou non authentique
- c) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

- f) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%

1.1.1.3. Offre financière:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- d) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du bordereau des prix unitaires et du cahier des clauses techniques particulières, dans plus de 20% dessous-détails.

1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels d'après:

- a) Personnel d'encadrement(12 critères);
- b) Moyens matériels(09 critères);
- c) Références(02 critères);
- d) La patente en cours de validité (01 critère);
- e) Attestation de solvabilité financière de Vingt Cinq Millions (25000000) FCFA (01 critère).

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 60% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égale 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngueiemendouka, aux numéros de téléphones: 6 50 82 59 08/ 679107941/667476320.

BERTOUA le 12 Avril 2019

Le MAIRE

NGUELE Jean Marie

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM NSAN MENDOUGA (LOT 1) ET A L'EM NKOL EKONO (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP 2019, MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de **construction d'un bloc de deux Construction d'un bloc maternel à L'EM NSAN MENDOUGA (Lot 1) et d'un bloc maternel à L'EM NKOL EKONO (Lot 2), dans la Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préliminaires et terrassements ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie – sanitaire ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- La Voirie et Réseaux Divers.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif prévisionnel de **Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour chaque lot.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019; pour un coût estimatif prévisionnel de **Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour chaque lot.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de SAA

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera à la **Commune de SAA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **70 000 (Soixante-dix mille) Francs CFA**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **22 AVRIL 2019 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM NSAN MENDOUGA (Lot 1) ET D'UN
BLOC MATERNEL A L'EM NKOL EKONO (Lot 2), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) F CFA par lot**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2006 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de Trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **22 AVRIL 2019** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes à partir de **13 heures précises**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de l'Offre. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **20 jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ; toute fois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, **le soumissionnaire dispose de 48heures pour remplacer ou produire la dite pièce faute de quoi son offre fera l'objet d'un rejet définitif** (Art. 92 al.9 du code du marchés Publics);
- b) La date limite de validités des pièces exigées dans le dossier administratif doit être postérieure à celle de lancement du DAO (Art. 90(b) du code de marchés Publics);
- c) Non satisfaction, au moins, à **78%** des critères essentiels ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **33 critères essentiels** ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **07 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **08critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **06 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de SAA

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT004/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 15/04/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SLOC DE DEUX {02} SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE AFALONG, DANS LA COMMUNE DENGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST(LOT UNIQUE]FINANCEMENT : BUDGET D'IMVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, Autorité Contractante, lance EN PROCEDURE D'URGENCE un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de coristruaion dun Nocde deux salles de classe à l'école publique de AFALONG, dans la Commune de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

- " Les travaux préparatoires;
- " Les terrassements;
- " L es fondations;
- " Les maçonneries et élévation ;
- " La charpente - la couverture et le plafond;
- " L es menuiseries bois et métalliques;
- " L'électricité;
- " La peinture;
- " Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Dix sept millions cinq cent mille

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation à cetAppel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appe! d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appei d'Offres peut être consulté et retiré à ia MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, ie versement de ia somme non remboursable de trente-cinq nriilie (35 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 14/05/2019 à 11h00 précises et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
004/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2019 DU 15/04/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE AFALONG, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
Lot N° Unique
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 175 000 (cent soixante-quinze mille) Francs délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Nguem'endouka, le 14/05/2019 à 12h00 min précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nguem'endouka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative;
- 2) Absence de la caution de soumission ;
- 3) Pièce falsifiée;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 5) Avoir été constaté défaillant ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

b. Offre technique

- 1) Faute de déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

M.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus

auprès de la Mairie de Ngueiemendouka, aux numéros de téléphones : 650 82 59 08/ 679107 941 / 667476320.

BERTOUA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

NGUELE Jean Marie

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DIX
HUIT (18) LAMPADAIRES AU CENTRE VILLE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'éclairage public par dix huit (18) lampadaires au Centre Ville d'OLAMZE pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment Les études et la mobilisation générale, les travaux d'électrification proprement dits pour un montant toutes taxes comprises de vingt cinq millibris (25 000 000) francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant toutes taxes comprises de **vingt cinq millibris (25 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais spécialisées dans les travaux d'électrification solaire des zones rurales ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quarante deux mille (42 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à la Préfecture d'AMBAM **au plus tard le 03/05/2019 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°004/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019
POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DIX HUIT (18) LAMPADAIRES AU CENTRE VILLE
D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
LOCAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT »**

Toute offre non produite en sept exemplaires et d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification çlè, l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 03/05/2019 à 15 heures précises**, heure locale à la Préfecture d'AMBAM, par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

fausses déclarations ;

falsification des pièces ;

Manoeuvres frauduleuses ;

dossier technique incomplet

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

offre financière incomplète ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Moyens matériels

Propositions techniques

Capacité financière de l'entreprise

Méthodologie d'exécution de chaque tâche

Planning d'exécution des travaux ; Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à la Préfecture d'AMBAM ou à la Mairie d'OLAMZE.

AMBAM le 8 Avril 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 08/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE (32)
LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LES LOCALITES DE MBANG ; YOS 2 ; MBE —ETO ET MBEDOUMOUSSI,
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE FINANCEMENT: BIP MINEE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 32 422 04 6418 2254 IU 0533

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de trente deux (32) lampadaires solaires pour les localités: MBANG ; VOS 2 ; MBE —ETO ; MBEDOUMOUSSI pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : Etudes et mobilisation générale, Les travaux d'électrification propre

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de **quarante cinq millions (45 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux d'électrification solaire des zones rurales ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas OÙ le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

8. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à la Préfecture d'AMBAM **au plus tard 03/05/2019 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°003/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/ CDP/ 2019 DU08/04/2019
POUR L'ACQUISITION DE (32) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LES LOCALITES DE
MBANG : YOS 2 ; MBÉ —ETO ET MBEDOUMOUSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 03/05/2019 à 15 heures** précises, heure locale à la Préfecture d'AMBAM, par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une Parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-apres :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

- fausses déclarations

- falsification des pièces ;

- Manoeuvres frauduleuses

dossier technique incomplet

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié

offre financière incomplète

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre

Références de l'entreprise

Moyens matériels

Personnel d'encadrement de l'entreprise :

Propositions techniques :

Capacité financière de l'entreprise

Méthodologie d'exécution de chaque tâche

Planning d'exécution des travaux

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière

11. Attribution

Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dssier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission épartementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à là réfecture d'AMBAM et à la Mairie d'OLAMZE.

AMBAM le 8 Avril 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/B1SAEF/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 02 SALLES DE CLASSE AU CETIC DE
BAGOFIT DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG. RÉGION DU L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Prefel du Département du Haut Nyong, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe au CETIC DE BAGOFIT

2. Consistance des prestations

L'ensemble
des travaux comprend notamment :
Travaux préparatoires ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
Charpente - Couverture, Bardage
Menuiserie Métallique ;
Electricité ;
Peinture.
Aménagements - VRD ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : 22 000 000

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Abong-Mbang
Tél : 557587003/673934243, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la PREFECTURE D'ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA, payable à la Recette RECETTE D'ABONG-MBANG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copiés marqués comme tels, devra parvenir à la prefecture d'Abong-Mbang, au plus tard le 23/04/2019 à 12h00min précisés et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/B1SAEF/CIPM/2019 DU 02/04/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA CONSTRUCTION DE 02 SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAGOFIT
Département du Haut Nyong. Région du L'Est (Lot unique).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 220000 (Deux cent vingt mille de francs) Francs cfa délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés le 23/04/2019 à 13h00min précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

Présentation générale des offres ;

Références techniques de l'entreprise ;

Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Méthodologie d'exécution ;

Visite du site signée sur l'honneur ;

Capacité financière ;

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la prefecture d'Abong-Mbang,

BERTOUA le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

MBOKE GODLIVE NTUA

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/ CDPM/ 2019 DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX PE
CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE FINANCEMENT: BIP MINEE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE. Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'OLAMZE pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les études et mobilisation générale la foration, le développement et essais de pompage. [aménagement de surface, le moyen d'exhaure manuelle et plaque d'identification, la désinfection et le prélèvement des [échantillons](#). la formation, la production du dossier technique pour un coût total toutes taxes comprises de **trente quatre millions cinq cent mille (34 000 000) francs CFA** soit **huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA** par forage

3. Cout Prévisionnel

pour un coût total toutes taxes comprises de **trente quatre millions cinq cent mille (34 000 000) francs CFA** soit **huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA** par forage

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux d'hydraulique villageoise. **NB** les quatre (04) forages sont regroupés en un seul lot.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du NTEM dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **soixante mille (60 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant [entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **six cent quatre vingt mille (680 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres. ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif. **N.B.** Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

8. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles devra être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à la Préfecture d'AMBAM au plus tard le 03/05/2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°002/AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/ CDPM/ 2019 DU 08/04/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLÉVIENT »**

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 03/05/2019 à 15 heures précises**. heure locale à la Préfecture d'AMBAM, par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

fausses déclarations ;

falsification des pièces ;

Manoeuvres frauduleuses ;

dossier technique incomplet ;

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

offre financière incomplète

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise :

Moyens matériels :

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ,

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours :=1 partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM sise à la Préfecture d'AMBAM et à la Mairie d'OLAMZE

AMBAM le 8 Avril 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN MATERIELS DIDACTIQUES (EN DEUX LOTS) FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2019 IMPUTATIONS : LOT 1 : 53 25 331 02 571301 2270 443 LOT 2 : 53 25 331 02 571438 2270 443

FINANCEMENT

**BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC
IMPUTATION**

53 25 331 02 571301 2270 443

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2019, le Ministre des Enseignements Secondaires lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement des ateliers de l'Industrie de l'Habillement de certains établissements d'Enseignement Secondaire en matériels didactiques (en deux lots).

2. Consistance des prestations

Pour chacun des lots, les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements décrits dans le tableau ci-dessous :

Equipement des ateliers de l'Industrie de l'Habillement des Lycées Techniques de DOUKOULA (lot 1) et de NKONGSAMBA (lot 2).

NB : Désignation et Quantité identiques pour les deux lots.

N°	Equipements/Matériels	Quantité
1	Machine à coudre électrique industrielle ou Piqueuse plate (301) sur table	4
2	Table de travail	4
3	Fer à repasser vapeur	12
4	Fer à charbon	12
5	Machine à coudre à pédale	26
6	Pied 03A B boutonnière automatique traineau	1
7	Tabouret de travail	32
8	Table à repasser ou Planches de repassage	10
9	Ciseaux électriques à lame verticale	1
10	Ciseaux électriques à lame circulaire	1
11	Ciseaux ordinaire	20
12	Kit des règles pédagogiques en couture	3
13	Mannequin de couturière réglable	3
14	Enrouleur rallonge électrique	3
15	Surfileuse raseuse électrique à 2 aiguilles	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quatre-vingts millions FCFA TTC (80 000 000), donc quarante millions (40 000 000) de Francs CFA toutes taxes comprises pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées de deux(02) lots répartis ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Equipement de l'atelier de l'Industrie de l'Habillement du Lycée Technique de DOUKOULA

Lot 2 : Equipement de l'atelier de l'Industrie de l'Habillement du Lycée Technique de NKONGSAMBA.

NB : un même candidat peut soumissionner pour les deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour avoir réalisé des prestations similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires de l'Exercice 2019, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

- LOT 1 : 53 25 331 02 571301 2270 443

- LOT 2 : 53 25 331 02 571438 2270 443

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 80 000 (quatre-vingt mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Porte 813 au plus tard le 22/05/2019 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
?12/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019
POUR L'EQUIPEMENT DES ATELIERS DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT
DE CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE EN MATERIELS DIDACTIQUES (LOT.....)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de huit cent mille francs CFA (800 000 FCFA) pour chacun des lots, délivrée par une institution bancaire de premier ordre aux conditions de la COBAC ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...etc...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement, dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances tout comme le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/05/2019 à 14 heures au MINESEC, par la Commission de Passation Interne des Marchés auprès du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

*. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 H au-delà du délai réglementaire ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 90 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant;
- Non-conformité de plus de 20% des Spécifications techniques de la fourniture prescrites dans le DAO (cf. STF) ;
- Note technique

*. Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de capacité financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI;
- Certificat de garantie délivré par le fournisseur (au moins 6 mois) ;
- Service après-vente ;
- Spécifications Techniques des Fournitures (STF) paraphées à chaque page, signées à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% c'est-à-dire 5 oui sur 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% c'est-à-dire 5 oui sur 7 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMU/CAB/C0L/2019 DU 02 AVRIL 2019,
POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE « L'ELABORATION DU PLAN
COMMUNAL D'INSERTION ET DU PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET
DE RECYCLAGE » DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION
DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019. le Gouvernement de la République du Cameroun transféré à la Commune d'Olamze pour le compte du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), financement d'un montant de 7 000 000 FCFA en vue de « l'élaboration des plans prévisionnels locaux de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle ».

A cet effet, le Maire de la Commune d'Olamze, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante lance le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets et bureaux d'études spécialisés dans ce domaine, pour l'exécution de la prestation

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de 7 000 000 (Sept millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

Le participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun.

4. Remises des offres

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et (06) copies marqués comme tel. Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention .

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 001 /ASMI/CABICOL/2019 du 02 Avril 2019,
pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de « L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL D'INSERTION ET DU
PLAN
PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE RECYCLAGE »**

dans la commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes intérieures anonymes ainsi qu'il suit :

- Une première enveloppe cachetée dite « Enveloppe A » marquée comme tel et portant la mention « Dossier Administratif et Fiscal » ;
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « Enveloppe B » marquée comme tel et portant la mention « Dossier Technique »

Chaque offre devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze, **au plus tard le 30 Avril 2019 à 12 heures** précises.

VII. Composition du dossier

Le dossier devra être présenté en deux volumes

Volume 1 : Dossier administratif et fiscal

Le volume 1 comprendra impérativement les documents ci-après (en originaux et copies certifiées conforme en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur) :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse, et le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataires(s) ;
2. Une attestation de non redevance
3. Une attestation de non exclusion des marchés publics
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
5. Le registre de commerce
6. Une attestation de soumission pour CNPS
7. Photocopie légalisée de la quittance d'achat de la patent

L'absence de l'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.

Volume 2 : Dossier technique Le Volume 2 devra comprendre

1. La présentation du bureau d'études ;
2. La compréhension de la mission - méthodologie ;
3. L'organigramme
4. Le programme d'intervention prévisionnel ;
5. L'organigramme prévisionnel des travaux ;
6. La liste du personnel clé à mettre en oeuvre et leurs attributions ;
7. Les CV de l'ensemble du personnel ;
8. Les copies certifiées conformes de leurs diplômes
9. Les attestations d'inscriptions à différents ordres ;
10. Les références du soumissionnaire (tableau synoptique faisant ressortir la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
11. Les contrats ou les bons de commande et PV de réception relatifs aux prestations effectuées ainsi que tout autre document susceptible de faciliter la compréhension et la justification des prestations réalisées ;
12. La description des locaux et le plan de localisation ;
13. La liste des moyens logistiques dont dispose le soumissionnaire ; il devra en justifier la propriété ou fournir des garanties d'une éventuelle location.

VIII. Profil du Consultant

Etre un Bureau d'études installé au Cameroun disposant des Ressources Humaines et techniques nécessaires à la réalisation des prestations ci-dessus.

Le Chef de mission doit :

- disposer au minimum d'un diplôme de second cycle universitaire dans ledit domaine notamment en sciences sociales, économiques, de l'éducation, du droit et/ou des statistiques ;
- avoir des connaissances en Technique de programmation, planification et prospective , (avec au moins deux travaux en référence);
- Avoir au moins une expérience de 05 ans dans le domaine.
- maîtriser l'usage des TIC dans l'enseignement et dans la formation en réseaux informatiques et bureautique.

Les autres personnels devront avoir au moins une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine et maîtriser les logiciels Word, Excel et Power Point.

En outre, le consultant devra exploiter toute documentation relative au Document de Stratégie pour la Croissance et

l'Emploi, à la décentralisation, au plan de développement communal (PCD) de la Commune d'Olamze, ainsi que le plan type élaboré au MINEFOP.

5. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de trois (03) mois

6. Critères d'évaluation**a. Critères éliminatoires**

1. Dossier administratif et fiscal incomplet, falsifié ou non conforme ;
2. Tentative de manoeuvre frauduleuse
3. Note technique inférieure à 70 points sur 100.

b.Critères essentiels :		
1.	Présentation générale de l'offre	10 points
1.	Références de l'entreprise (Nombre de réalisations similaires)	30 points
1.	Capacité financière	10 points
1. 4.	Qualification et expérience du personnel	40 points
1.	Moyens logistiques et matériels	10 points

Seuls les soumissionnaires ayant une note technique minimum de 70 points sur 100 seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze, Téléphone 691 11 90 79, e-mail : comolamze@yahoo.fr , ou à la Délégation Départementale du MINEFOP de la Vallée du Ntem, Tel : 222 48 23 02.

AMBAM le 9 Avril 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/B1SAEF/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE
BAGOFIT DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG. RÉGION DU L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Haut Nyong, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National ouvert pour LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE BAGOFIT

2. Consistance des prestations

des travaux comprend notamment :

Travaux préparatoires;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie - Béton arme en élévation ;
Charpente - Couverture, Bardage
Menuiserie Métallique ;
Electricité ;
Peinture.
Aménagements - VRD ;

3. Cout Prévisionnel

TRENTE DEUX MILLIONS

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans Le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur ie Budget d'investissement Public (BIP), Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Abong-Mbang

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la PREFECTURE D'ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, et retiré sur présentation d'une quittance attestant ie paiement de ia somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA, payable à ia Recette RECETTE D'ABONG-MBANG.

9. Remises des offres

mille (40 000) Francs CFA, payable à la Recette RECETTE D'ABONG-MBANG.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copiés marqués comme tels, devra parvenir à la prefecture d'Abong-Mbang, au plus tard le 23/04/2019 à 12h00min précisés et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/B1SAEF/CIPM/2019 DU 02/04/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE BAGOFIT
Département du Haut Nyong. Région du L'Est (Lot unique).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 320000 (Trois cent vingt mille de francs) Francs cfa délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés le 23/04/2019 à 13h00min précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Présentation générale des offres ;
- Références techniques de l'entreprise ;
- Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Visite du site signée sur l'honneur ;
- Capacité financière ;

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la prefecture d'Abong-Mbang,

BERTOUA le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

MBOKE GODLIVE NTUA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019 POUR
L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE DE GENIE CIVIL DU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN MATERIELS
DIDACTIQUES FINANCEMENT : BIP DU MINESEC- 2019 IMPUTATION : 53 25 331 02 5719420 2270 444**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC

IMPUTATION

53 25 331 02 5719420 2270 444

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2019, le Ministre des Enseignements Secondaires lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement du laboratoire de Génie civil du Lycée Technique d'OMBE en matériels didactiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements décrits dans le tableau ci-dessous :

N°	Equipements/Matériels	Quantité
1	Théodolite universel électronique	2
2	Mire télescopique	3
3	Niveau optique de chantier	2
4	Jalon de chantier simple	10
5	Jeux de fiches métalliques	2
6	CONE D'ABRAMS ou SLUMP TEST	2
7	Balance à triple beam	3
8	Série de tamis	1
9	Aiguille vibrante électrique	1
10	Appareil d'essai Vicat manuel complet	1
11	Appareil d'essai Proctor	1
12	Balance Roberval	2
13	Presse à béton automatique	1
14	Machine de compression flexion automatique	1
15	Tube à essai	2
16	Table vibrante pour béton	1
17	Appareil d'essai triaxial	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de FCFA TTC quarante millions (40 000 000) de Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour avoir déjà réalisé des prestations similaires.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires de l'Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 53 25 331 02 5719420 2270 444.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de F CFA 60 000 (soixante mille francs) représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Porte 813 au plus tard le 23/05/2019 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
?13/AONO/MINESEC/CIPM /2019 DU 22 AVRIL 2019
POUR L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE DE GENIE CIVIL
DU LYCEE TECHNIQUE D'OMBE EN MATERIELS DIDACTIQUES
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de FCFA TTC 800 000 (huit cent mille Francs), délivrée par une institution bancaire de premier ordre aux conditions de la COBAC ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...etc...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement, datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances tout comme le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23/05/2019 à 14 heures au MINESEC, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

*. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 H au-delà du délai réglementaire
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 90 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques;
- Non-conformité de plus de 20% des Spécifications techniques de la fourniture prescrites dans le DAO (cf. STF) ;
- Note technique

*. Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de capacité financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI;
- Certificat de garantie délivré par le fournisseur (au moins 6 mois) ;
- Service après-vente ;
- Spécifications Techniques des Fournitures (STF) paraphées à chaque page, signées à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% c'est-à-dire 5 oui sur 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 409 13 340010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des ressources humaines et de l'amélioration du cadre de travail, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition d'équipement informatique pour les services centraux et déconcentrés.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition d'équipement informatique ainsi qu'il suit :

- Treize (13) micro-ordinateurs de bureau;
- Six (06) imprimantes monochrome laser ;
- Treize (13) onduleurs de 1100 VA ;
- Treize (13) parasurtenseurs (surge de protection).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 409 13 340010 2276.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 04 juin 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL
2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET
DECONCENTRES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.*

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les équipements, objet du présent appel d'offres, seront livrés à la Cellule Informatique du MINEPIA sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 04 juin 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes à l'exception de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un certificat d'origine ;
- non-respect des caractéristiques techniques notamment les capacités du micro-processeur de la RAM et du Disque dur du micro-ordinateur, la vitesse de l'imprimante, la puissance de l'onduleur ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 100% des caractéristiques techniques précisées dans le DAO ;
- photos en couleur, conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Informatique du MINEPIA sise à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. : 222 31 14 32./

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, FÊTE DU COQ, NYEM NYEM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 406 10 330024 6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'encouragement des producteurs dans leurs différentes activités respectives afin de pouvoir accroître la production en élevage, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles (NGUON, FETE DU COQ, NYEM NYEM).

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition des équipements pour primer les organisations pastorales lors des manifestations culturelles ainsi qu'il suit :

- Cent (100) Abreuvoirs siphoniques ;
- Cent (100) Mangeoires siphoniques ;
- Quarante (40) Pulvérisateurs à dos ;
- Cent cinquante (150) Combinaisons complètes (tenue, cache-nez, lunette, gants) ;
- Deux cents (200) Paires de Bottes ;
- Cinq (05) Equipements de traite ;
- Cinq (05) Broyeurs de tige.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel de production animale.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 406 10 330024 6119.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 05 juin 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU 22 AVRIL
2019RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR PRIMER LES ORGANISATIONS PASTORALES
LORS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES (NGUON, Fête du COQ, NYEM NYEM).*

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent-vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les équipements, objet du présent appel d'offres, seront livrés à la Direction de Développement des Productions et des Industries Animales sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée

par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 05 juin 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes à l'exception de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect des caractéristiques techniques notamment les caractéristiques de l'équipement à traite (la matière et le volume) et du broyeur de tige (la puissance) ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 100% des caractéristiques techniques précisées dans le DAO ;
- prospectus en couleur, conforme aux spécifications techniques le cas échéant du DAO et accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales sise à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. : 222 31 14 32./-

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE TIKO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 OF 12/04/20' BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC) IN LIKOMBA FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET, the Mayor Tiko council hereby launches an Open National Invitation to Tender (BY EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE CONSTRUCTION OF **INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC) IN LIKOMBA**

2. Consistance des prestations

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 50 **000 000 FRS**

4. Participation et origine

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender

5. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by The PUBLIC INVESTMENT BUDGET of the 2019 financial year. Budgetary Head:

6. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours from 7:30 am to 3:30 pm at the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **50.000 FCFA**, payable at the Municipal Treasury Tiko.

8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than (S'ID' OF rViRsi 2u l at 10 am and should carry the inscription:

9. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three (03) months**.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File. of an amount of

1 000 000] representing 2% of the project amount ATI and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

11. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than (05th OF April) at 10 am and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender N°: 001/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019

Of 12/04/2019 (BY EMERGENCY
PROCEDURE)

FOR THE CONSTRUCTION

INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC)

IN LIKOMBA "To be opened only during

the Bid - opening session Envelop A: Administrative documents

Envelop B: Technical document
Envelop C: Financial document

NB: Any document poorly drawn up and not bind as per article 24 of the public contracts code or not produced in seven copies including the original shall be rejected.

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single (01) phase on the

03 MAY 2019 at 11 am local time by the Tiko Council Internal Tenders Board in the Conference Hall of Tiko Council.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person

13. Critères d'évaluation

Main Eliminary Criteria

A bid shall be rejected if: It lacks any Administrative document:

The technical score is less than the minimum required; It has any fake or forged document:

- Absence of quantified unit price. Non compliance with the model bid documents (Documents 9 and 10).

It carries any false information.

ii Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following

- Access to credit or other financial sources (25 million francs at

least) Yes / No

- References of similar jobs: Yes / No
- Availability of material and essential equipment Yes / No
 - Expenence of supervisory staff Yes / No
 - Methodology Yes/No
 - Turnover as in business license above or equal to 25 million francs CFA:
 - Qualified personnel relevant to the job.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid. NB: the marking scale for bids by award of points is banned in favor of the binary method (Yes or No)

14. Attribution

The Contract shah be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions

15. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadiine set for the submission of tenders

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of Tiko council Tenders board from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm.Tel: 233351241 / 651711638

BUEA le 12 Avril 2019

Le MAIRE

MOUKONDO Daniel

COMMUNE DE TIKO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 002/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019 OF 12/04/2019 BY
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF MOTHER AND CHILD LODGE AT CMA
HOLFORTH FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET, the Mayor 1^{er} iko council hereby launches an Open National Invitation to Tender (BY EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE CONSTRUCTION OF MOTHER AND CHILD LODGE

2. Consistance des prestations

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 50 000 000 FRS

4. Allotissement

N /A

5. Participation et origine

Participation is open te duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

6. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shah' be funded by The PUBLIC INVESTMENT BUDGET of the 2019 financial year, Budgetary Head:

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours from 7:30 am to 3:30 pm at the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 50.000 FCFA, payable at the Municipal Treasury Tiko,

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than 03rd OF MAY 2019 at 10 am and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°: 002/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019

Of 12/04/2019 (BY EMERGENCY PROCEDURE)

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three **(03) months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No 12 of the Tender File, of an amount of [1 000 000J representing 2% of the project amount ATI and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than 03rd OF MAY 2019 at 10 am and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°: 002/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCITB/2019

Of 12/04/2019 (BY EMERGENCY PROCEDURE)

FOR THE CONSTRUCTION MOTHER AND CHILD LODGE "To be opened only during

the Bid - opening session

- Envelop A: Administrative documents

- Envelop B: Technical document

Envelop C: Financial document

NB: Any document poorly drawn up and not bind as per article 24 of the public contracts code or not produced in seven copies including the original shall be rejected

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single (01) phase on the *03/05/2019* at 11am local time by the Tiko Council Internal Tenders Board in the

Conference Hall of Tiko Council.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

A bid shall be rejected if:

It lacks any Administrative document;

The technical score is less than the minimum required; It has any fake or forged document;

- Absence of quantified unit price.

Non compliance with the model bid documents (Documents 9 and 10). It carries any false information.

ii Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Access to credit or other financial sources (25 million francs at least) Yes / No

v References of similar jobs:

Yes / No

- Availability of material and essential equipment Yes / No
- Experience of supervisory staff Yes / No
- Methodology Yes/No
- Turnover as in business license above or equal to 25 million francs CFA;
- Qualified personnel relevant to the job.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

NB: the marking scale for bids by award of points is banned in favor of the binary method (Yes or No).

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of Tiko council Tenders board from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 233351241 / 651711638.

BUEA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

MOUKONDO Daniel

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 20219 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2020
FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage des locaux de l'INS, pour l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent le gardiennage des locaux de l'INS (bâtiment principal, bâtiments annexes) à Yaoundé et des agences régionales (à Douala, à Buea et à Garoua).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **vingt-huit millions (28 000 000) de francs** CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se font en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant sur le territoire camerounais et agréées conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'INS, exercice 2020, Sous-programme 3023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Service des Marchés) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél : 222 22 04 45, site web : www.stat.gov.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS (Service des Marchés) sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, Tél : 222 22 04 45, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA, payable au « compte spécial CAS-ARMP » ouvert au Trésor Public

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et cinq (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières(Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Services des Marchés) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre au plus tard **le 23/05/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/INS/CIPM/2019 DU 18 avril 2019 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2020 »

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

10. Delai de Livraison

La période d'exécution de la prestation objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, pour compter du 1^{er} janvier 2020.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 9 du DAO et valable pendant cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu **le 23/05/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS), aux bâtiments annexes, sis en contrebas du Ministère de l'Administration Territoriale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. Note technique inférieure à 70 points sur 100.
2. Absence d'une pièce administrative,
3. Absence d'agrément;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire	25
3	Proposition technique	70
TOTAL		

Les sous-critères sont donnés dans la pièce n°3(Le RPAO) du présent DAO.

15. Attribution

L'attributaire sera choisi selon la méthode de sélection du mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre Tél : 222 22 04 45.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE D'OKOLA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ELIG ONANA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA (MAÎTRE D'OUVRAGE), AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de réhabilitation du Centre de Sante Intégré à Elig Onana dans la Commune d'OKOLA**, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de démolition ;
- Elévation ;
- Revêtement ;
- Couverture ;
- Menuiserie Bois-Vitrerie ;
- Plomberie-Sanitaire ;
- Electricité ;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019,

	Nature de la prestation	Lieux	Montant Prévisionnel TTC
	Travaux de Réhabilitation du centre de santé intégré d'Elig Onana	ELIG-ONANA	27 000 000

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du pr

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale , dès publication du présent **trente mille(30 000) Francs FCFA**, payable à **la recette municipale d'OKOLA** , représentant les frais d'acquisition du Dossier. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées contre récépissé, au plus tard le **16 mai 2019 à 14Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SA
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **540 000(cinq cent quarante mille) francs CFA** .

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants des dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment si elle est émise par une personne ou une compagnie d'Assurance par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **16 mai 2019 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Offres. Les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

11.1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de :
L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;

- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Une soumission ;
 - Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de chiffres ;
 - Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé
 - Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels ;

11.2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a.** Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;
- b.** Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;
- c.** Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous-critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- vii) Le non-respect de 07 critères sur 10 entrainera l'élimination de l'offre.**

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les critères éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro de téléphone 679 77 96 98.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

CENTRE NATIONAL DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 DU 23/04/2019, EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE AU CENTRE NATIONAL DE
REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER
(CNRPH)FINANCEMENT: BUDGET DU CNRPH, EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 612060**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
612060

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des installations et bâtiments, **le Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH)** lance, en procédure d'urgence pour le compte de son Etablissement, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Prestations de gardiennage.

2. Consistance des prestations

La consistance des Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes de Références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif **huit millions soixante-huit mille (8.068.000) FCFA.**

4. Allotissement

Les Prestations se présentent en un lot unique.

5. Participation et origine

Le Présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés de gardiennage agréées installées au Cameroun, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du CNRPH – Exercice 2019–Imputation 612060, pour un coût estimatif de **huit millions soixante-huit mille (8.068.000) FCFA.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être consulté et acquis aux heures ouvrables au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 222 317 929/699 200 937; dès publication du présent Avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) FCFA** , payable dans le compte CAS-ARMP N° **N°33598800001-89** ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du Dossier, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télex, E-mail.

Visite des locaux

Une visite guidée des différents sites est prévue par le Maître d'Ouvrage, le deuxième mardi à 14 heures suivant la publication du présent Appel d'Offres, en présence des potentiels Soumissionnaires.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tel : 222 317 929/699 200 937 au plus tard le **16/05/2019 à 12 heures**, déposée et enregistrée dans le registre des Offres. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNRPH/DG/CIPM/ 2019 DU 23/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)

Financement: BUDGET DU CNRPH, EXERCICE 2019

Imputation budgétaire : 612060

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres seront exécutées pendant sept (07) mois comme suit :

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2019

1. Administration au nom de laquelle sera conclu la Lettre-Commande

A l'issue de l'examen des Offres des Soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande sera conclue entre ce dernier et le Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de **cent soixante un mille trois cent soixante (161.360) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois **(03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard **trente(30) jours** après le délai de validité des Offres pour les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le Soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de **trois (03) mois** à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en **FCFA** hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres Administratives et Financières aura lieu le **16/05/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) dans la Salle des Conférences.

Seuls les Soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté par lettre écrite et ayant une parfaite connaissance du Dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture,
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif, 48h après l'ouverture ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon d'un Marché au cours des 03 dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le Ministère des Marchés Publics (MINMAP) ;
- Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage.



Critères essentiels

N°	Critères	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation de l'Offre		
2	Capacité de financement		
3	Références générales de l'entreprise		
4	Moyens logistiques		
5	Personnel clef		
6	Méthodologie, Organisation et compréhension des TDR		
7	Connaissances du site des Prestations		
	TOTAL		

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

1. Délai de réponse des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'Offre est pour l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la **moins-disante**.

15. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire sera obtenu auprès du CNRPH, SBM-Bâtiment 5 – porte n°4. Tél : 222 317 929 / 699 200 937 E-mail : yahayaqbdoulaziz@yahoo.fr.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA ALEXANDRE

COMMUNE D'OKOLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELIG-NDIOM, COMMUNE D'OKOLA,
DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ
CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SUS-INDIQUÉES DONT ILEST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe** à l'Ecole Publique d'Elig-Ndoug, Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes ;
Lot 200 : Terrassement ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;
Lot 500 : Charpente-couverture ;
Lot 600 : Menuiserie métallique
Lot 700 : Menuiserie bois ;
Lot 800 : Plomberie sanitaire ;
Lot 900 : Electricité ;
Lot 1000 : Peinture ;
Lot 1100 : Voiries et Réseaux Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019,

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **16 mai 2019 à 14Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELIG-NDOUM, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

330 000 (trois cent trente mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **16 mai 2019 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

11. Critères d'évaluation

11.1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de :
L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ; La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP. e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
Ø Une soumission ;
Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé
Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé
Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

11-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;

Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous-critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

I- L'expérience du personnel d'encadrement ;

II- Les références de l'entreprise ;

III- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

IV- Le délai d'exécution ;

V- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

VI- La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

VII- Le non-respect de 07 critères sur 10 entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler aux numéros suivants : 24260 6495 – 679 77 96 98.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

CENTRE NATIONAL DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 DU 23/04/2019, EN
PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION, A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES
ATELIERS DE FORMATION EN CORDONNERIE ET ARTS GRAPHIQUES ET LA FORMATION DES
UTILISATEURS AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES
CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH) FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH
-EXERCICE : 2019 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : CHAPITRE 93**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH
IMPUTATION
CHAPITRE 93

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) lance en procédure d'urgence, pour le compte de son Etablissement, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition, l'installation des équipements des ateliers de formation en Cordonnerie et Arts graphiques et la formation des utilisateurs.

2. Consistance des prestations

Les Prestations objet de la présente commande consistent à l'acquisition et l'installation des équipements des ateliers de formation en Cordonnerie et Arts graphiques et la formation des utilisateurs.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif **cent dix-neuf millions trente-cinq mille (119.035.000) FCFA.**

4. Allotissement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres se présentent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des équipements de même nature.

6. Financement

L'équipement, objet du présent Appel d'Offres est financé par le **CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH-EXERCICE : 2019-Imputation : CHAPITRE 93**, pour un coût estimatif de **cent dix-neuf millions trente-cinq mille (119.035.000) FCFA.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être consulté et acquis aux heures ouvrables au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tel : 222 317 929/699 200 937; dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) FCFA**, payable dans le compte CAS-ARMP N° **335988** ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du Dossier, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télèx, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept** (07) exemplaires dont **un** (01) original et **six** (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 222 317929/699 200 937 au plus tard le **16/05/2019** à 12 heures, déposée et enregistrée dans le registre des Offres. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNRPH/DG/CIPM/2019 DU 23/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION, A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES ATELIERS DE FORMATION EN CORDONNERIE ET ARTS GRAPHIQUES ET LA FORMATION DES UTILISATEURS AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)

Financement: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH –EXERCICE : 2019

Imputation budgétaire : CHAPITRE 93

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution, objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre (04)mois maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des Offres des Soumissionnaires et du choix de l'Attributaire, le Marché sera conclu entre ce dernier et le Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le nom figure dans la liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **deux millions trois cent quatre-vingt mille sept cents (2.380.700) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au moins trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des Offres pour les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le Soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres Administratives et Financières aura lieu le **16/05/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) à la Salle de Conférences de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté par lettre écrite et ayant une parfaite connaissance du Dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont :

- Non-respect d'au moins quatre vingt pour cent (80 %) des critères essentiels ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels :

JDM n° 1791 du 23 Avril 2019

Page 122 sur 251

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

24/04/2019



Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système par point (notation) des critères de qualification portant sur :

Expériences et références similaires du fournisseur.....	40 points
Service après-vente.....	30 points
Délai de garantie.....	10 points
Délai de livraison.....	20 points

Délai de réponse des Soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant l'Offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toutefois, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le Marché aux :

- Entreprises attributaires des Marchés de fourniture dans le cadre des exercices 2017 et 2018 dont le niveau d'exécution est disproportionnel par rapport au délai d'exécution (moins de cinquante pour cent (50%) du taux d'exécution) à la date d'ouverture des Offres ;
- Entreprises déjà attributaires de plus de trois (03) Marchés au CNRPH.

15. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire sera obtenu auprès du CNRPH /SBM- Bâtiment 4 – porte n°5. Tél : 222 31 79 29 E-mail : yahayaabdoulaziz@yahoo.fr.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA ALEXANDRE

COMMUNE D'OKOLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE MINSOA I, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction du centre de sante intégré de MINSOA I, commune d'okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : travaux préliminaires-terrassement, fondations, béton armé en élévation ; maçonnerie ; enduit, chape et divers ; plafonds- revêtement scellé ; charpente-couverture ; menuiserie-bois ; menuiserie-métallique ; peinture-vitrierie ; électricité ; coffret et tableau ; distribution-alimentation-éclairage-prise-équipement ; lustrerie ; fluide ; assainissement.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de la Santé Publique, exercice 2019 sur l'imputation:
53 40 531 07 641178 2221 821

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'okola, service de l'Assiette Fiscale dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'hôtel de ville d'okola, service de l'Assiette Fiscale, tél. : 679 77 96 98, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la recette municipale d'okola, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devront être déposées au Bureau de l'Assiette Fiscale sis à l'Hôtel de Ville d'Okola contre récépissé, au plus tard **le 16 mai 2019 à 14 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 23 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE MINSOA I, COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE
« An'ouvrirqu'enséancededépouillement ».**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million (1 000 000)FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 16 MAI 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

12.1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de :

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Ø Une soumission ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé

Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé

Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé

- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;

- b) Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;

- c) Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous-critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

I- L'expérience du personnel d'encadrement ;

II- Les références de l'entreprise ;

III-La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

IV-Le délai d'exécution ;

V- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

VI-La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la commune d'Okola.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Okola, service de l'Assiette Fiscale tél. :242 60 64 95 / 679 77 96 98

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 18/04/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA COLLECTE ET A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU
ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES LES CRIQUES DE
SODIKO-BONENDALE - MAMBANDA ET BONAMIKANO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 28 362 06 641414 2275 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics pour l'exercice 2019, le Maire de la commune d'arrondissement de Douala IV lance un appel d'offre National ouvert N°003/AONO/CAD4/CIPMJ2019 du 8/04/2019 relatif à la collecte et à la valorisation de la Jacinthe d'eau et les autres espèces aquatiques envahissantes sur une superficie de 12 hectares à partir de la crique lobé (Sodiko et Bonendale), crique Moungo (Mambanda) jusqu'au fleuve Wouri et crique BONAMIKANO.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de cette prestation, il sera question pour les consultants qui seront retenus :

- De présenter aux populations des sites concernés, les possibilités de valorisation de la jacinthe d'eau et les autres espèces envahissantes en compost, objets d'art, papier, aliment pour le bétail ;
- D'initier les mêmes populations aux techniques de collecte et de valorisation des plantes aquatiques envahissantes.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les prestataires, ONG ou BET ayant réalisé les travaux similaires dans les écosystèmes aquatiques.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissements Publics (BIP) Imputation : 53 28 362 06 641414 2275 821.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala IV 1er étage Servie (Technique porte 14 Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Douala IV 1^{er} étage Service Technique porte 14 Tel 699 59 55 19/ 672 47 94 57 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs payable à la **Recette Municipale** de la Commune d'Arrondissement de Douala IV, 1^{er} étage, **porte 22**.

8. Remises des offres

PRESENTATION DES OFFRES

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation notamment en ses articles 24 du code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre et 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous pli (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, leur sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres (datées de moins de 03 mois). Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la prestation prévu par le maître d'ouvrage est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les soumissionnaires devront joindre à leurs pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO ; d'un montant de trois cent mille (300 000) Franc CFA valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres; ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au moins de trois (03) mois pendant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous pli fermé ails plus tard le **22/05/2019** à **10 heures** précises au secrétariat du maître d'ouvrage sis au 2^{ème} étage porte/1. de l'hôtel de ville de Douala IV et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 18/04/2019
RELATIF A LA COLLECTE ET A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES
AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES CRIQUES DE SODIKO BONENDALE, MOUNGO-MAMBANDA
JUSQU'AU FLEUVE WOURI ET BONAMIKANO »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **22/05/2019 à 11 heures** précises par la Commission interne de passation des marchés dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Douala IV 2^{ème} étage porte 11.

Elle se fera en un temps, l'ouverture des offres administratives, techniques, et financières. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

CRITERES ESSENTIELS D'EVALUATION

Compréhension de la Mission, approche méthodologique et plan de travail 50 points

- Observations et suggestions pertinentes sur la collecte et la valorisation de la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes 10 points
- Approche technique et méthodologique 20 points
- Plan de travail 20 points
- Expériences des consultants (personnes morales) pertinentes pour la mission..... 10 points
- Qualifications et expériences du personnel d'encadrement10 points
- Qualifications et expériences du personnel fixe qualifié .10 points
- Références du cabinet pour les missions similaires 05 points
- Moyens techniques et matériels .05 points
- Attestation de capacité financière 10 points

CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives non conformes et non régularisées 48 heures après le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Note technique inférieur à 70 points/100 ;
- Abandon d'un chantier des deux (02) dernières années où exclu de toute commande publique ;
- Présence d'information financière dans l'offre technique.

14. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire **OUI ou NON**.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Référence de l'entreprise OUI ou NON
- Qualité du personnel OUI ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie OUI ou NON
- Capacité financière OUI ou NON

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala IV, 1^{er} étage, service technique, porte 14, BP 9693 Douala — Tel : 699 59 55 19 / 672 47 94 57.

DOUALA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU 23/04/2019 POUR L'EXECUTION D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES
PUBLICS DANS LA VILLE DE DOUALA IVÈME, VILLAGES BONENDALE ET SODIKO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 251 01 641414 2242 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV', Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution d'installation des lampadaires publics dans la ville de Douala IV^{11e}, région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 24 (vingt quatre) lampadaires publics :

- Installation de chantier, études, piquetage et réunion de suivi de chantier ;
- Tranchée ;
- Gaine, piquet et raccord ;
- y Massif d'ancrage ;
- Candélabre et lanterne ;
- Armoire de commande ;
- V Câble et accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente cinq millions (35 000 000) franc CFA.**

4. Allotissement

Le présent marché est en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, ayant des capacités juridiques, financières, et techniques requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) 2019, imputation : 53 27 251 01 641414 2242 821

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, **1^{er} étage porte 14**, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, 1^{er} étage porte 14, Service Technique dès publication du présent Avis. B.P : 9693 ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante Mille (50 000 francs) CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, porte 22.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala W^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) **2^{ème} étage porte 1**, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le **23/05/2019 à 10 heures** (heures limites) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAD4/CIPM/2019 DU
23/04/2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES PUBLICS DANS LA VILLE DE
DOUALA IV^{ème}
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont le montant, fixé ci-après est de : **2% du montant TTC de l'offre, soit : (Sept cent mille) 700 000 francs CFA.** Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le **23/05/2019 à 11 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, **2^{ème} étage porte 11.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

- Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives non conformes et non régularisées 48 heures après le dépouillement ;
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Abandon d'un chantier les deux dernières années où exclusion de toute commande publique ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 80% ;
- Absence d'agrément ENEO en cours de validité.

Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON.

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après

- Référence de l'entreprise cm ou NON
- Qualité du personnel OUF ou NON
- Moyen logistique OUI ou NON
- Méthodologie d'exécution OUI ou NON
- Capacité financière OUI ou NON

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conformément au DAO et évaluée financièrement la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt dix (90)** jours à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IV, sis à Bonassama - Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IV, Service Technique, 1^{er} étage porte 14 ou au cabinet du maître d'ouvrage 2^{ème} étage porte 1. B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57.

Dénonciation en cas de corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 - 699 370 748.

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 040/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 17/04/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A N'DJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres International Ouvert relatif à l'acquisition de deux (02) véhicules 4x4 de 13 CV au plus pour les services des représentations du Port Autonome de Douala à N'Djamena au Tchad et à Bangui en République Centrafricaine.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition de deux (02) véhicules 4x4 de 13 CV au plus pour les services des représentations du Port Autonome de Douala à N'Djamena au Tchad et à Bangui en République Centrafricaine.

Les spécifications techniques de la fourniture sont décrites dans la pièce 4 du dossier d'appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût global prévisionnel de l'acquisition est de **soixante-six millions (66 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun, au Tchad et en République Centrafricaine justifiant les capacités techniques et financières pour la fourniture des véhicules.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du PAD, exercices 2019 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du Port Autonome de Douala, sise dans l'enceinte abritant les locaux de l'ex Direction Technique du PAD, BP : 4020 Douala ; Tel : 233 42 01 33/ 233 42 73 22 ; Fax : 233 42 67 97, ainsi que dans les Représentations du PAD à N'Djamena au TCHAD et à Bangui en République Centrafricaine, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres pourra se faire aux mêmes lieux sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) francs CFA** au compte CAS ARMP, ouvert dans toutes les agences BICEC, représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera déposée à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala ainsi que dans les représentations du PAD à N'Djamena au TCHAD et à Bangui en République Centrafricaine au plus tard le **03/06/2019** à 12 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 040/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 17/04/2019 RELATIF A
L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES
REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A NDJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant remboursable de **un million (1 000 000) FCFA**, établie par une compagnie d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par l'autorité monétaire du pays de résidence du soumissionnaire, entraînera un rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07/06/2019** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services du PAD sis à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Non-respect de 70% des autres caractéristiques techniques mineures ;
- Note technique inférieure à cinq (05) OUI sur six (06) aux critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédents dans les marchés publics (marchés mal exécutés, abandonnés ou partiellement exécutés) au cours des trois (03) dernières années ;
 - Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :
 - Type de moteur : Turbo+intercooler ;
 - Source d'énergie : diesel ;
 - Puissance moteur: maximum 136 CH à 4000tr/mn ;
 - ABS/ESP ;
 - Airbags (conducteur + passagers).

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- La référence du soumissionnaire (au moins une au cours des trois dernières années) ;
- Le délai de livraison (60 jours max) ;
- La garantie de trois (03) ans ;
- Le service après-vente ;
- L'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Spécifications Techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait à tous les critères éliminatoires et évaluée moins disante. L'évaluation financière pour aboutir au moins disant, prendra en compte dans le montant des offres financières les charges relatives au frais financiers proposés par le partenaire financier.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Port Autonome de Douala.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 17 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE SA`A

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EP DE NKOLANG, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2019, MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour les travaux de **Réhabilitation de l'EP de NKOLANG, dans la Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente demande de cotation, comprennent les opérations suivantes:

- La maçonnerie;
- La charpente;
- La menuiserie métallique ;
- Le revêtement – peinture.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif prévisionnel de **Cinq millions neuf cent trente mille (5 930 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente demande de cotation, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019; pour un coût estimatif prévisionnel de **Cinq millions neuf cent trente mille (5 930 000) de francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Commune de SAA.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait de la demande de cotation se fera à la **Commune de SAA** contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) Francs CFA.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en un volume, placés sous simple enveloppe :
Contenant les Pièces administratives, financière et Technique.

Toutes les pièces constitutives des offres, seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions de la demande de cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard **le 22 Mai 2019 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EP DE NKOLANG, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Cent dix-huit mille six cent (118 600) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2007 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de Trois (03) mois et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

- L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 22 Mai 2019 à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune de SAA, siégeant dans l'enceinte de la Mairie de SAA.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de cotation, le délai de réponse est fixé à **20 jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des dossiers financiers des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1 Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ; toute fois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, **le soumissionnaire dispose de 48heures pour remplacer ou produire la dite pièce faute de quoi son offre fera l'objet d'un rejet définitif** (Art. 92 al.9 du code de marchés Publics);
- b) La date limite de validités des pièces exigées dans le dossier administratif doit être postérieur à celle de lancement du DAO (Art. 90(b) du code de marchés Publics);
- c) Non satisfaction, au moins, à **78%** des critères essentiels ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **27 critères essentiels** ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **07 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **06 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de SAA

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 06/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communique

L'Entreprise dont le nom suit, est par décision N°n° 07/DM/C.GAL/SG du 02 Avril 2019 déclarée attributaire de la lettre-commande Ouvert N°001/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 du 06 Mars 2019 (en procédure d'urgence) pour la construction d'une gare routière Département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tableau ci-après :

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DEL
Construction d'une gare routière dans la ville de Galim, Département des Bamboutos	VICTORY ENTERPRISE B.P : 5185 Bamenda TEL: 677 51 28 72	98.792.003 (quatre vingt dix-huit millions sept cent quatre vingt douze mille trois) francs CFA	06 (s

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre -commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer la commande à l'entreprise retenue. Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours f. et simplement détruites.

GALIM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 03/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO /C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SOINS AU CSI DE BAMENDJING DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communiqué

L'Entreprise dont le nom suit, est par décision N° 04/DM/C.GAL/SG du 02Avril 2019 déclarée attributaire de la lettre-commande r Ouvert N°002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 du 06 Mars 2019 (en procédure d'urgence) pour Construction d'un bâtiment de s Commune de Galim, Département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tab

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DEL
Construction d'un bâtiment de soins au CSI de Bamendjing dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos	ETS NESICAM B.P : Nkwen TEL: 675 830 520	48.798.048 (quarante huit millions sept cent quatre-vingt-dix huit mille quarante-huit) francs Cfa	04 (d

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date d communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre -commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'a Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15jours fa simplement détruites.

GALIM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 03/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'ÉLECTRIFICATION EN MT ET BT MONOPHASÉ DU VILLAGE BAMENKOUPERÉ DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communiqué

L'Entreprise dont le nom suit, est par décision N° 02 /DM/C.GAL/SG du 02 Avril 2019 déclarée attributaire de la lettre-commande Ouvert N°003/AONO/C.GALIM/CDPM/2018 du 19 Octobre 2018 (en procédure d'urgence) pour l'électrification en MT et BT monophasé dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI
Electrification en MT et BT monophasé du village Bamenkoupéré dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos	DESTINY ENTERPRISE TEL: 681 08 65 04	42.000.080 (quarante deux millions quatre vingt mille) francs CFA	03 (trois) mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de ce communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre -commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer la commande à l'entreprise retenue. Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours faute de quoi elles seront simplement détruites.

GALIM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 04/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.GALIM /SG/CDPM/2019 DU 06 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communiqué

L'Entreprise dont le nom suit, est par décision N° 05 /DM/C.GAL/SG du 02 Avril 2019 déclarée attributaire de la lettre-commande n° 004/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 du 06 Mars 2019 (en procédure d'urgence) pour la Construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI
Construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos	ETS NESICAM BP: Nkwen TEL: 675 830 520	28.798.080 (vingt huit millions sept cent quatre-vingt-dix huit mille quatre-vingt) francs Cfa	03 (trois) mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de ce communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre -commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer l'ouvrage à l'entreprise retenue. Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de ce communiqué, et simplement détruites.

GALIM le 3 Avril 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 05/C/C.GAL/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.GALIM/SG/CDP1M/2019 DU 14 MARS 2019 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE A L'EP DE GALIM VILLE DANS LA COMMUNE DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Galim, Maitre d'ouvrage, Communique

L'entreprise dont le nom suit, est par décision N°06/DM/C.GAL/SG déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/C.OALIM/SG/CDPM/19 du 14 Mars 2019 (en procédure d'urgence) pour l'exécution des travaux de réhabilitation de deux blocs de salles de classe a l'EP de Galim ville dans la Commune de Galim, département des Bamboutos dont le montant d'attribution et le délai de réalisation sont indiqués dans le tableau ci-après :

LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI
Réhabilitation de deux blocs de 02 salles de classe a l'EP de Galim ville dans la commune de Galim, département des Bamboutos	VISION ENTREPRISE B.P: 5185 Bamenda TEL; 661 12 94 49	17.521.701 (dix sept millions cinq cent vingt un mille sept cent un) francs Cfa	03 (trois) mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de la présente communication, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer l'ouvrage à l'entreprise retenue. Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de la présente communication et simplement détruites.

GALIM le 12 Avril 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°005/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE TOMBA I (DOUMA AYOS), ZALOM 1 (NKONG BEFIA), NOULMEKONG (PAR TOMBA I) ET HOTEL DE VILLE D'AKONOLINGA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE TOMBA I (DOUMA AYOS), ZALOM 1 (NKONG BEFIA), NOULMEKONG (PAR TOMBA I) ET HOTEL DE VILLE D'AKONOLINGA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE** le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	33 998 175	33 998 175	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 04 Mois Lieu d'exécution : ARR. AKGA Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°009/C/MINMAP/CAB DU 01 MARS 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS COMMUNIQUE :

L'entreprise dénommée ETABLISSEMENTS TOUS TRAVUX » (ETT) ; BP.1926/1916 Yaoundé –TEL : 698 44 55 94, dont le nom figure sur la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution d'au moins un marché au cours des exercices budgétaires 2015, 2016 et 2017, publiée par communiqué du 16 janvier 2019 dans le quotidien Cameroon Tribune du lundi 28 janvier 2019 est, pour compter de la date de publication du présent communiqué, retirée de la liste susmentionnée, suite à la production des justificatifs pertinents à sa décharge.

En foi de quoi le présent communiqué est publié pour servir et valoir ce que de droit./-

YAOUNDE le 1 Mars 2019

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS
PUBLICS
MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DES EXÉCUTIFS
MUNICIPAUX
OBJET: AUTORISATION D'EXÉCUTION EN RÉGIE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES
ROUTES COMMUNALES, DES VOIRIES ET DES PISTES AGRICOLES EN TERRE SUR FINANCEMENT DES
RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU BIP 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Comme suite à vos multiples demandes, et afin de permettre à vos Communes respectives de réaliser, à bonne saison, les travaux d'entretien des routes communales, des voiries et des pistes agricoles en terre, sur financement des ressources du BIP transférées par les Départements ministériels compétents au titre de l'exercice 2019

J'ai l'honneur de vous notifier, à titre exceptionnel, conformément au point 839 de la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019, l'autorisation d'exécuter en régie les projets y relatifs dont les montants alloués sont inférieurs ou égaux à 100 millions FCFA. Au-delà de ce seuil, la procédure normale des projets concernés.

Le règlement des travaux exécutés suivant cette autorisation s'effectuera conformément à la procédure de régie d'avance décrite aux points 560 et suivants de la circulaire sus évoquée.

La présente autorisation est valable jusqu'au 30 juin 2019. Elle deviendra automatiquement caduque pour les projets qui n'auront pas bénéficié à cette date, de la mise en place d'une régie d'avance. La Commune concernée devra alors procéder au lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux correspondants.

pour le suivi et le contrôle interne de l'exécution des travaux, vous voudriez bien chacun mettre en place une équipe ad hoc comprenant votre personnel technique propre, la maîtrise d'oeuvre étant assurée par l'ingénieur compétent de l'administration, à savoir: le Délégué Départemental des travaux publics pour les travaux d'entretien des routes communales, le Délégué Départemental de l'Habitat et du Développement Urbain pour les travaux d'entretien des voiries urbaines, et le Délégué départemental de l'agriculture et du développement Rural pour les travaux d'entretien ou d'ouverture des pistes agricoles.

A la fin des travaux, sur convocation du Maire, la réception sera prononcée par une commission présidée par ce dernier ou son représentant et comprenant;

- Le responsable de l'équipe ad hoc chargée du suivi de l'exécution des travaux;
- Le représentant du Ministère chargé des finances territorialement compétent;
- Le représentant du Ministère chargé des Investissements publics territorialement compétent;
- Le représentant du Ministère chargé des collectivités territoriales Décentralisées territorialement compétent;
- Le Maître d'oeuvre (l'ingénieur compétent de l'administration), rapporteur;
- Le représentant du Ministère chargé des Marchés Publics territorialement compétent;
- Le représentant des populations bénéficiaires des travaux.

Je vous saurais par ailleurs gré, chacun en ce qui le concerne, de bien vouloir, dès la fin de l'exécution en régie des travaux sur la base de cette autorisation, me soumettre un rapport y relatif avec copies adressées au MINDEVEL, au MINPAT, à l'ARMP et à chacun des Chefs des départements ministériels ayant transféré les ressources budgétaires nécessaires (MINDHU, MINADER ou MINTP)

Des missions spéciales de contrôle seront commises en temps opportun, à l'effet d'évaluer l'effectivité et la qualité des travaux réalisés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée./

YAOUNDE le 28 Février 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

ADDITIF N°001/A/H50/CDPMP/2019 DU 11 AVRIL 2019 ; PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DAO SUIVANTS:

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- DAO N°003/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES QUARTIERS KASSALA YANEET BARAYNI, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO. RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Au lieu de :

Point 7 REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Mayo Banyo(Service des Affaires Économiques et Financières), au plus tard le 17 avril 2019 à 12 heures et devra porter la mention ;

Point 9 OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres aura lieu **le 17 avril 2019 à 13 heures** précises à la salle des conférences de la Préfecture de Banyo, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutôt ;

Point 7 REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Mayo Banyo(Service des Affaires Économiques et Financières), au plus tard le **23 avril 2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

Point 9 OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres aura lieu **le 23 avril 2019 à 13 heures** précises à la salle des conférences de la Préfecture de Banyo, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

II- DAO N°001,002, 003,004, 005 ; 006/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 ET DU 03 AVRIL 2019

Au lieu de :

A- N°001/AONO/H50/CDPMP/2019 du 29 MARS 2019 Relatif aux travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe au Lycée Bilingue de Mayo-Darlé dans l'Arrondissement de Mayo -Darlé, Département de Mayo - Banyo Région de l'Adamaoua.

10. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES.**A. Critères éliminatoires :**

a. Offre administrative.

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Antécédent d'abandon de chantier.

b. Offre technique.

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière.

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Offres financières Incomplètes.

B- N°002/AAONO/H50/CDPMP/2019 du 29 MARS 2019 pour la réalisation de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de MISSANKAR et MBOULADJIMOSQUÉE, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

11. PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES.

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des finances ;

- l'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;

- la non-conformité de l'offre technique au DAO ;

C- DAO N°003/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES QUARTIERS KASSALA YANEET BARAYNI, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**11. PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES.**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des

finances ;

- l'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- la non-conformité de l'offre technique au DAO ;

D- N°004/ AONO/H50/CDPMP/2019 du 03 avril 2019

Pour les travaux de construction d'un atelier de menuiserie à la SAR/SM de SONGKOLONG (Phase II), Arrondissement de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

12. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

B. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 5) Absence de la caution de soumission ;
- 6) Pièce falsifiée ;
- 7) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 3) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 4) Offres financières incomplètes.

E- N°005./AONO/H50 /CDPMP/2019 du 03 avril 2019

Pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'ENIEG de Banyo, Arrondissement de Banyo Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAG,
- Le non-respect de 3 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieure à 70%
- Absence d'un sous détail de prix.

F- N°006/AONO/H50/CDPMP 2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO (Phase III), ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

11. Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Offre technique et / ou financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- déclaration sur l'honneur certifiant la visite de lieu d'exécution des travaux.

Lire plutôt (respectivement à chaque point des DAO suscités)

• Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis ou dans le bordereau des prix, Performance technique inférieure à 70%

- Absence ou non conformité d'une pièce administrative au delà du délai de 48H réglementaire **BANYO le 11 Avril 2019**

Le PRÉFET

GALL Charles

NB : Seuls les critères éliminatoires sus évoqués ne seront applicables au niveau du règlement particulier des avis d'Appel d'Offres concernés.

Toutefois vous trouverez ci-jointe, une liste actualisée des Banques et compagnies d'assurance agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des présentes soumissions.

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES D'ABOE, BAMBETO, EKOUDOU (PAR MENGUEME-SSI, QUARTIER MEDOU GERVAIS), ELOUM ET ZALOM (QUARTIER MENGOMBO).DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES D'ABOE, BAMBETO, EKOUDOU (PAR MENGUEME-SSI, QUARTIER MEDOU GERVAIS), ELOUM ET ZALOM (QUARTIER MENGOMBO) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE** le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	42 497 719	42 497 719	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°001/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) informe les entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 0001/AONO/CCAA/2019 du 4 février 2019 relatif à la réalisation des études en vue de la construction de la clôture d'enceinte autour de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen dont les noms suivent, que leur dossier administratif et leur offre technique ont été rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de celle-ci pour les motifs indiqués dans le tableau ci-après.

N°	Raison sociale du soumissionnaire	Motif du rejet
1	Le Groupement CIA, Archi Business Sarl, Cabinet Architectural KALOUPE	- Non-conformité du dossier administratif après le délai de 48 heures suivant l'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques.
2	Valoris	- Absence d'un véhicule de liaison type Pick-up en propriété et, - Note technique inférieure à 75/100 de points.
3	TA Engineering Company Limited	- Note technique inférieure à 75/100 de points.
4	Le Groupement BIEETECH New Design Builtshine	- Absence d'un document attestant de la maîtrise d'un logiciel de calcul de structure (béton armé et structure mixte) ; - Absence d'un document attestant de la maîtrise d'un logiciel de dessin bâtiment (autocad) et, - Absence d'un véhicule de liaison type pick-up en propriété.
5	Le Groupement CEFEC, Cameroon Engineering s.a	- Absence d'un document attestant de la maîtrise d'un logiciel de calcul de structure (béton armé et structure mixte) et, - Absence d'un document attestant de la maîtrise d'un logiciel de dessin bâtiment (autocad)
6	Le Groupement Trinity Consult et JEBS Company Limited	

Par ailleurs, elle invite l'entreprise **CREA CONSULT** et le **GROUPEMENT INTEGC-BUBAN NGU BUILDING SERVICES**, retenus pour la phase d'analyse des offres financières, à bien vouloir se faire représenter à la séance d'ouverture des offres financières prévue, le JEUDI 25 AVRIL 2019, à 15 heures précises dans la salle de Conférences dudit Etablissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé.

YAOUNDE le 15 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAIME DANS LES LOCALITES LEH 1 ET LEH 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAIME DANS LES LOCALITES LEH 1 ET LEH 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE** le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	15 997 338	15 997 388	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : ARR. AKGA Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES AGRICOLES : CARREFOUR NDO'O-BONDI 6KM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES AGRICOLES : CARREFOUR NDO'O-BONDI 6KM LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE** le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	CETRA BTP, BP : 15 084 YAOUNDE, TEL : 699 067 262 / 677 156 003	35 999 906	35 999 906	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : NDO'O-BONDI Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX L'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARR MEBANG-(INTER R0113)-TENG-LIM SUD 35 KM (LOT 1) ET DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DES AXES : EGLISE ADVENTISTES-MORGUE ; CARREFOUR OVANG-BILOWE BERLIER ; CARREFOUR SABOUGA-QUARTIER BAMILEKE 8KM (LOT 2) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX L'ENTRETIEN DE LA ROUTE Carr MEBANG-(Inter R0113)-TENG-LIM SUD 35 Km (Lot 1) ET DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DES AXES : EGLISE ADVENTISTES-MORGUE ; CARREFOUR OVANG-BILOWE BERLIER ; CARREFOUR SABOUGA-QUARTIER BAMILEKE 8KM (LOT 2) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
			TTC EN FCFA	
1.	ETS JOHN VAN SHIP, BP : YAOUNDE, TEL :	89 991 056	89 991 056	Moins disant : meilleure note globale (NG=12/13) Délai de réalisation : 04 Mois Lieu d'exécution : RTE AKGA. Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.
2.	CETRA BTP, BP : 15 084 YAOUNDE, TEL : 699 067 262 / 677 156 003	27 777 694	27 777 694	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : VOIES. AKGA Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 FÉVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3)) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3)) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
1.	ETS MANGA & FILS, BP : 2 076 YAOUNDE, TEL : 699 84 96 14	58 717 500	58 717 500	Moins disant : meilleure note globale (NG=12/13) Délai de réalisation : 03 Mois Lieu d'exécution : MENGUEME SI. Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.
2.	/	/	/	INFRUCTUEUX (pas de soumissionnaire).
3.	ETS MARTHIC HONNODRIS, BP: YAOUNDE, TEL:	63 960 000	63 960 000	Moins disant : meilleure note globale (NG=11/13) Délai de réalisation : 04 Mois Lieu d'exécution : ARR. AKGA Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande ou le marché correspondant dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de celle-ci.

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°31/19/DG/CNPS DU 18 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CENT QUATRE VINGT TROIS (183) APPAREILS DE CLIMATISATION (SPLIT) DONT UN (01) DE 5 CV, VINGT TROIS (23) DE 3,25 CV, QUATRE VINGT QUATRE (84) DE 2,5 CV ET SOIXANTE QUINZE (75) DE 1,5 CV À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (SDA OKOLO – DACI – CPS NKONGSAMBA – CPS EKONDO TITI – CPS LIMBE – CPS MAMFE – DRCSE – CPS MVOG MBI – CPS EBOLOWA – CPS BAFIA – CPS NANGA EBOKO – CPS SANGMELIMA – CPS INFORMEL YAOUNDÉ – CPS KRIBI – CPS BAFOUSSAM – CPS NGAOUNDERE – CPS EDEA – CPS BERTOUA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **GROUPEMENT TRACOCAM SARL/NAD&CO BP : 17612 Yaoundé** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, pour un montant de **FCFA HTT 96 212 500 (quatre vingt seize millions deux cent douze mille cinq cents)** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUE N° 005/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 18 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU11/03/2019 TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU CSI DE FAMLA IL DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Objet:TRAVAUX DE REHABILITATION DU bAriMcNT PRINCIPAL DU CSI DE FAMLA II DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.
2- Maître d'Ouvrage:Maire de la Commune de Demdeng.
3- Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 - MINSANTE.
4- Attribution:

Montant TTC {en FCFA}	Lieu d'exécution	Entreprise	Classement
18 485 309(Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-cinq _mille trois cent neuf)	CSI FAMLA II	SDG-BTP-SARL Tél: 699 51 58 09	1er
19 499 8855 (Dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix- neuf mille huit cent quatre vingt-cinq)	CSI FAMLA II	ETS BERRIN Tél: 699 59 90 54 / 675 43 82 52	2 ^e

- 5- Délai:Trois (03) mois.

6- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Demdeng. pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 18 Avril 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUE N° 006 /C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 13/03/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FAMLA II DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Objet: Travaux de construction du centre de santé intégré de FAMLA II dans la commune de DEMDENG, Département du Koug

1- Maître d'Ouvrage: Maire de la commune de Demdeng

2- Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 - MINSANTE.

3- Attribution:

Montant TTC {en FCFA}	Lieu d'exécution	Entreprise	NOTE
47 891 754 (Quarante-sept millions huit cent quatre-vingt-onze mille sept cent cinquante-quatre)	CSI FAMLA II	SDG-BTP-SARL Tél: 699 51 58 09	83,33%
47 352 476 (Quarante sept millions trois cent cinquante-deux mille quatre cent soixante-seize)	CSI FAMLA II	ETS BUCO BTP ET TRADE Tél: 670 00 27 15	66,67%
49 400 04 (Quarante neuf millions quatre cent mille quatre)	CSI FAMLA II	ETS TEMICHE Tél: 699 599 197	45,83%

4- Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

5- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) Demdeng, pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUE N° 007 /C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 20/03/2019 TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) FORAGES DANS LESLOCALITES DE CSL DE BANGANG-FONDJI, LYCEE DE FANTUM, CENTRE DE SANTE DE DJIOGO, SOUS-PREFECTURE DEMDENG, FAMGANG DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1- Objet: TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) FORAGES DANS LES LOCALITES DE CSI DE BANGANG-FONDJI, L SANTE DE DJIOGO, SOUS-PREFECTURE DEMDENG, FAMGANG DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

2- Maître d'Ouvrage: Maire de la commune de Demdeng

3- Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 - MINEE.

4- Attribution:

Montant TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Entreprise	Clas
9 996 728 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cent vingt-huit)	05 localités de la Commune de Demdeng	OJ. VENTURES INTERNATIONAL Tél: 675 41 79 40	1er

5- Délai d'exécution: Trois (03) mois.

6- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au sept (07) Jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) Demdeng, pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUE N° 008/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 07/03/2019 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHENAGHOM RAPHAËL, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1- Objet : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHENAGHOM RAPHAËL, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

2- Maître d'Ouvrage: Maire de la commune de Demdeng

3- Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019 - MINEBASE.

4- Attribution:

Montant TTC {en FCFA}	Lieu d'exécution	Entreprise	Classement
15 992 737(Quinze millions neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente-sept)	Ecole Publique TCHENAGHOM NDENG	OJ. VENTURES INTERNATIONAL Tél: 675 41 79 40	1er

5- Délai d'exécution: Trois (03) mois.

6- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Demdeng, pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 003/CNCC/DG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHE SUITE À L'AONO N° 002/AONO/CNCC/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), ANNEES 2019,2020 ET 2021 LOT1 : ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT ; LOT2 : ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné **est attribué à la société GARANTIE MUTUELLE DES CADRES SA (GMC ASSURANCES)**, BP : 1 965 Douala, Tél : 233 43 21 33, comme suit :

Tranche	Tranche ferme (2019) Délai : 08 mois	Tranche conditionnelle N°01 (2020) Délai : 12 mois	Tranche conditionnelle N°02 (2021) Délai : 12 mois	Total
LOT1	54 184 266	83 979 298	83 979 298	222 142 862
LOT2	12 767 798	18 992 209	18 992 209	50 752 216

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

DOUALA le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions de ladite Demande de Cotation relative à **LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**, le résultat se présente comme suit :

N°LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS TOUTOU & FILS <u>B.P. : 30 291 YAOUNDE,</u> Tel : 696 102 635	25 643 979	25 643 979	<u>Moins disant</u> : meilleure note globale (NG=12/12) <u>Délai de réalisation</u> : 30 Jours <u>Lieu d'exécution</u> : Arr. Akonolinga. <u>Obs.</u> : 1 ^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier du** Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 1 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : 1-LOUM, 2-MEKOMO, 3-NDOUNDOU, 4-TOMBA I, 5-YEME-YEME DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions de ladite Demande de Cotation relative à **L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : 1-LOUM, 2-MEKOMO, 3-NDOUNDOU, 4-TOMBA I, 5-YEME-YEME DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**, le résultat se présente comme suit :

N°LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS TIJO & FRERES, B.P : 20 236 YDE, Tel : 696 10 26 35	42 494 750	42 494 750	Moins disant : meilleure note globale (NG=13/13) Délai de réalisation : 60 Jours Lieu d'exécution : CINQ (05) CSI. Obs. : 1^{er} Rang et moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier du** Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 1 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°005/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE TOMBA I (DOUMA AYOS), ZALOM 1 (NKONG BEFIA), NOULMEKONG (PAR TOMBA I) ET HOTEL DE VILLE D'AKONOLINGA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.;

Vu Le Rapport d'attribution N°004 du 15 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE TOMBA I (DOUMA AYOS), ZALOM 1 (NKONG BEFIA), NOULMEKONG (PAR TOMBA I) ET HOTEL DE VILLE D'AKONOLINGA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE,sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
unique	003	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	33 998 175	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°006/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES AGRICOLES : CARREFOUR NDO'O-BONDI 6KM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.;

Vu Le Rapport d'attribution N°004 du 15 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES AGRICOLES : CARREFOUR NDO'O-BONDI 6KM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
unique	003	CETRA BTP, BP : 15 084 YAOUNDE, TEL : 699 067 262 / 677 156 003	35 999 906	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°008/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3)) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE ;

Vu Le Rapport d'attribution N°003 du 12 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES (ADDUCTION D'EAU POTABLE (LOT 1), D'UN HANGAR (LOT 2) ET SEPT FORAGES (LOT 3)) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	001	ETS MANGA & FILS, BP : 2 076 YAOUNDE, TEL : 699 84 96 14	58 717 500	RETENU
2.		/	/	INFRUCTUEUX
3.		ETS MARTHIC HONNODRIS, BP: YAOUNDE, TEL:	63 960 000	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°003/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAIME DANS LES LOCALITES LEH 1 ET LEH 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.;

Vu Le Rapport d'attribution N°004 du 15 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAIME DANS LES LOCALITES LEH 1 ET LEH 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
unique	003	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	15 997 388	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°004/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES D'ABOE, BAMBETO, EKOUDOU (PAR MENGUEME-SSI, QUARTIER MEDOU GERVAIS), ELOUM ET ZALOM (QUARTIER MENGOMBO).DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.;

Vu Le Rapport d'attribution N°004 du 15 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES D'ABOE, BAMBETO, EKOUDOU (PAR MENGUEME-SSI, QUARTIER MEDOU GERVAIS), ELOUM ET ZALOM (QUARTIER MENGOMBO).DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE,sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
unique	003	ETS MARTEAU SERVICES, BP : 11 348 YDE, TEL : 677 26 11 16/ 699 32 04 20	42 497 719	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°007/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 21 Février 2019, N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019, POUR LES TRAVAUX L'ENTRETIEN DE LA ROUTE Carr MEBANG-(Inter R0113)-TENG-LIM SUD 35 Km (Lot 1) ET DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DES AXES : EGLISE ADVENTISTES-MORGUE ; CARREFOUR OVANG-BILOWE BERLIER ; CARREFOUR SABOUGA-QUARTIER BAMILEKE 8KM (LOT 2) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.;

Vu Le Rapport d'attribution N°003 du 12 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EXECUTION DES TRAVAUX L'ENTRETIEN DE LA ROUTE Carr MEBANG-(Inter R0113)-TENG-LIM SUD 35 Km (Lot 1) ET DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DES AXES : EGLISE ADVENTISTES-MORGUE ; CARREFOUR OVANG-BILOWE BERLIER ; CARREFOUR SABOUGA-QUARTIER BAMILEKE 8KM (LOT 2) DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION

DU CENTRE., sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	002	ETS JOHN VAN SHIP, BP : YAOUNDE, TEL :	89 991 056	RETENU
2.		CETRA BTP, BP : 15 084 YAOUNDE, TEL : 699 067 262 / 677 156 003	27 777 694	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE DEMDENG

**DECISION N° 005/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05
/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2G19 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
BATIMENT PRINCIPAL DU CSL DE FAMLA II DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT
DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N° 0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30 septembre 2013 dans la Commune de Demdeng, Départementale de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Considérant la proposition d'attribution contenue dans le Procès-verbal N°005 du 11 Avril 2019 relatifs au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise SDG-BTP-SARL, BP 1845 Douala, Tel: 699 51 58 09, pour un montant de **18 485 309** (Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille trois cent neuf) Francs CFA TTC ; et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

COMMUNE DE DEMDENG

DECISION N°008 /C-DDG/SG/SLGAMP/CZPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 07/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHENAGHOM RAPHAËL, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N° 0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30 septembre 2013 dans la Commune de Demdeng, Départementale de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Considérant le rapport d'analyse du 18 Avril 2019 et la proposition d'attribution contenue dans le Procès-verbal N°009 du 18 Avril 2019 relatifs au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise O.J. VENTURES INTERNATIONAL B.P. 14309 YAOUNDE, Tél: 675 41 79 40, pour un montant de 15 992 737 (Quinze millions neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente sept Francs CFA TTC ; et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

COMMUNE DE DEMDENG

DECISION N°007 /C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 20/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) FORAGES DANS LES LOCALITES DE CSI DE BANGANG-FONDJI, LYCEE DE FAMTUM, CENTRE DE SANTE DE DJIOGO, SOUS-PREFECTURE DEMDENG, FAMGANG DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DEL'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N° 0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30 septembre 2013 dans la Commune de Demdeng, Département de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Considérant Le rapport d'analyse du 17 Avril 2019 et la proposition d'attribution contenue dans le Procès-verbal N°008 du 18 Avril 2019 relatifs au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise OJ. VENTURES INTERNATIONAL B.P : 14309 YAOUNDE, Tél; 675 41 79 40, pour un montant de 9 996 728 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cent vingt huit) Francs CFA TTC ; et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE DEMDENG

DECISION N°006 /C-DDG/SG/SIGAMP/CIPM-DDG/2019 DU 22 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 13/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FAMLA II DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le DécretN°2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à ta passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N° 0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal

du 30 septembre 2013dans la Commune de Demdeng, Départementale de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des MarchésPublics ;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Considérant Le rapport d'analyse du 16 Avril 2019 et la proposition d'attribution contenue dans le Procès-verbal N°007 du 18 Avril 2019 relatifs au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise SDG-BTP-SARL, BP 1845 Douala, Tél : 69951 58 09, pour un montant de 47 891 754(Quarante sept millions huit cent quatre-vingt onze mille sept cent cinquante quatre) Francs CFA TTC ; et pourun délai d'exécution des travaux de quatre (04)mois calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /,

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 457/19/DG/CNPS DU 18 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CENT QUATRE VINGT TROIS (183) APPAREILS DE CLIMATISATION (SPLIT) DONT UN (01) DE 5 CV, VINGT TROIS (23) DE 3,25 CV, QUATRE VINGT QUATRE (84) DE 2,5 CV ET SOIXANTE QUINZE (75) DE 1,5 CV À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (SDA OKOLO – DACI – CPS NKONGSAMBA – CPS EKONDO TITI – CPS LIMBE – CPS MAMFE – DRCSE – CPS MVOG MBI – CPS EBOLOWA – CPS BAFIA – CPS NANGA EBOKO – CPS SANGMELIMA – CPS INFORMEL YAOUNDÉ – CPS KRIBI – CPS BAFOUSSAM – CPS NGAOUNDERE – CPS EDEA – CPS BERTOUA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres n° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mars 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise **GROUPEMENT TRACOCAM SARL/NAD&COBP : 17612 Yaoundé** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour un montant de **FCFA HTT 96 212 500 (quatre-vingt-seize millions deux cent douze mille cinq cents)** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation N°002/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : 1-LOUM, 2-MEKOMO, 3-NDOUNDOU, 4-TOMBA I, 5-YEME-YEME DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ;

Vu Le Procès-verbal d'ouverture des plis N°004 du 29 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CINQ (05) CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : 1-LOUM, 2-MEKOMO, 3-NDOUNDOU, 4-TOMBA I, 5-YEME-YEME DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU est attribué à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DEMANDE DE COTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	002	ETS TIJO & FRERES, B.P : 20 236 YDE, Tel : 696 10 26 35	42 494 750	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°001/D/C-AKGA/SG/SPMPORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation auprès des Communautés Urbaines et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.;

Vu Le Procès-verbal d'ouverture des plis N°004 du 29 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU est attribué à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DEMANDE DE COTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	001	ETS TOUTOU & FILS B.P : 30 291 YAOUNDE, Tel : 696 102 635	25 643 979	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 1 Avril 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAFIII/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF LL!IAPMI2019 DU 27/03/2019 POUR T&S TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3, au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante : "AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF III/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE » A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3, au plus tard le 09/05/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante : "AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CABAF III/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TOKET DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI EN PROCEDURE D'URGENCE » A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le 25/04/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera en une phase le 09/05/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

BAFOUSSAM le 21 Avril 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAF III/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF/2019 DU 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3. au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante : "AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF III/C/PM/2019 Du 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI. REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE » «A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3. au plus tard le 09/05/2019 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante : "AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CABAF III/C/PM/2019 Du 27/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE KONGSO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI. REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE » «A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le 25/04/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en une phase le 09/05/2019 à 13 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 3 siégeant dans la Commune de Bafoussam 3 sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

BAFOUSSAM le 21 Avril 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

ADDITIF N°001/A/CIPM/CABAFIII/2019 PORTANT PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CABAF III/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFL, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention; « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CA.BFM IIIe/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFL, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe au plus tard le 09/05/2019 à 12 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention; « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CA.BFM IIIe/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU AU VILLAGE BASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFL, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/04/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09/05/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIe. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

BAFOUSSAM le 21 Avril 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel


CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000004/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 26 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES D'EXPLOITATION A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : 222507430 et 222507263), au plus tard le 23 AVRIL 2019 à 14 heures 30 minutes, heure locale. Les offres seront présentées en un (01) volume unique suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant : Enveloppe A : Pièces Administratives ; Enveloppe B : Offre Technique ; Enveloppe C : Offre Financière. Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et doit porter impérativement la seule et unique mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 26 Mars 2019 Pour L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES D'EXPLOITATION A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : 222507430 et 222507263), au plus tard le 03 MAI 2019 à 14 heures 30 minutes, heure locale.

2	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîneront le rejet de l'offre.
	Lire plutot Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 AVRIL 2019 à 15 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard de 20 Mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 MAI 2019 à 15 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard de 20 Mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

4	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont : - Absence de la caution de soumission ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Non-conformité aux spécifications techniques majeures : garde au sol, source d'énergie, volume utile et poids utile ; - Solvabilité financière insuffisance ; - Non-conformité du modèle de la lettre de soumission ; - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ; - Non-respect de 70% de « Oui » sur les spécifications techniques. 2. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur : - les références du fournisseur dans les prestations similaires ; - le chiffre d'affaires ; - la Présentation de l'offre ; - l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ; - la conformité des fournitures aux spécifications techniques ; - l'autorisation du fabricant ; - la disponibilité des pièces de rechange ; - les documents administratifs complets (avec police d'assurance tout risque d'une validité d'un (01) an à compter de la date de la livraison) ; - le service après-vente.

4 Critères d'évaluation
Lire plutôt
13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-respect de 80% des autres caractéristiques techniques mineures;
- Solvabilité financière insuffisance ;
- Non-conformité du modèle de la lettre de soumission ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence du Certificat d'homologation ou PV de validation du prototype délivré par le MINTRANSPORT ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes.

Désignation ou type de véhicule	Fourgonnette ou VAN
Puissance fiscale	? 7Cv
Source d'énergie	Diesel
Volume utile (m ³)	Minimum 4-5
Poids utile (kg)	2,5-3,5
Garde au sol (mm)	Au moins 190

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- les références du fournisseur dans les prestations similaires ;
- le chiffre d'affaires ;
- la Présentation de l'offre ;
- l'autorisation du fabricant ;
- la disponibilité des pièces de rechange ;
- les documents administratifs complets (avec police d'assurance tout risque d'une validité d'un (01) an à compter de la date de la livraison) ;
- Le délai de livraison ;
- La période de garantie des véhicules d'un (01) an au moins ;
- le service après-vente.

5 Attribution
Au lieu de ...

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins disante et ayant rempli les conditions d'ordre technique requises et dont la note technique minimale de 80% de OUI.

Lire plutôt

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins- disante et ayant au minimum 80% de OUI sur l'ensemble des critères essentiels et au moins 80% de OUI sur des autres caractéristiques techniques mineures.

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE AU BENEFICE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture, l'installation et la mise en service d'un progiciel de gestion intégré à la CAMPOST (Cf. CCTP pièce n°5 du DAO).
	Lire plutot Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture, l'installation et la mise en service d'un serveur et d'un progiciel de gestion intégré à la CAMPOST (Cf. CCTP pièce n°5 du DAO).
2	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances ou, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîneront le rejet de l'offre.
	Lire plutot Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

3 Critères d'évaluation
Au lieu de ...
. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Solvabilité financière insuffisante ;
- Non-conformité au modèle de lettre de soumission ;
- Absence d'un document justifiant d'un partenariat, d'un agrément ou d'une autorisation de l'éditeur du logiciel ERP proposé ;
- Absence de la fiche technique du serveur ;
- Non-respect de 80% de « Oui » relatif aux besoins exprimés du paragraphe 8.2.1 au paragraphe 8.2.8 du CCTP (fonctionnalités F1 à F145) ;
- Absence d'un (01) serveur dans l'offre ;
- Absence des licences des logiciels tiers (système d'exploitation, SGBD,)
- Non-justification d'au moins deux (02) expériences réussies dans le domaine de l'intégration des systèmes de gestion intégré ERP au cours des dix (10) dernières années (avec pièces justificatifs) ;

- Non-respect de la composition d'une équipe d'experts ayant les profils exigés dans le CCTP.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- la conformité de la fourniture à l'expression des besoins dans le paragraphe 8 du CCTP ci-dessous [Expression des besoins];
- le nombre d'années de licence de base ;
- le nombre d'utilisateurs couverts par la licence de base ;
- le service après-vente ;
- l'interfaçage avec les solutions existantes ;
- les justificatifs de trois (03) expériences réussies dans le domaine au cours des dix (10)

Lire plutot
13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Solvabilité financière insuffisante ;
- Non-conformité au modèle de lettre de soumission ;
- Absence d'un document justifiant d'un partenariat, d'un agrément ou d'une autorisation de l'éditeur du logiciel ERP proposé ;
- Absence de la fiche technique du serveur ;
- Absence des licences des logiciels tiers (système d'exploitation, SGBD,)
- Non-justification d'au moins trois (03) expériences en intégration des solutions informatiques au cours des dix (10) dernières années dont au moins deux (02) expériences en intégration d'une solution ERP (avec pièces justificatifs) ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années conformément à la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 ;
- Non-respect de la composition de l'équipe d'experts ayant les profils exigés dans le CCTP ;
- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- la conformité de la fourniture à l'expression des besoins dans le paragraphe 8 du CCTP ci-dessous [Expression des besoins];
- le service après-vente.

4	Attribution
	Au lieu de ... Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins disante et ayant obtenu au minimum 80% de OUI sur les critères essentiels.
	Lire plutot Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

5	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Une caution de soumission d'un montant de (2 800 000) deux millions huit cent mille francs CFA , délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres (suivant modèle joint). Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

COMMUNE DE MBANKOMO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERTN°001/AONO/RC/C-MB/CDPM/2019 DU 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
RURALE DE ZOASSEL 2 DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBANKOMO, au plus tard le 25/04/2019 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CMB/CIPM-CMB/2019 Du 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE ZOASSEL 2 DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBANKOMO, au plus tard le 30/04/2019 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

MBANKOMO le 23 Avril 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

COMMUNE DE MBANKOMO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°02AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERTN°002/AONO/RC/C-MB/CDPM/2019 DU 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE
MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBANKOMO, au plus tard le 25/04/2019 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CMB/CIPM-CMB/2019 Du 29/03/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NTANG DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBANKOMO, au plus tard le 30/04/2019 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

MBANKOMO le 23 Avril 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

COMMUNE DE MBANKOMO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°03AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/C-MBO/CDPM/2019 DU 02/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08
FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE : (ANGON 2; ELOUMDEM1; MEYEN ADZAP;
OSSONKIA; NGATSOGO; NKOMEKOU; ANGALA; MEMVINI) DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -
EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Article 14 : Documents constituant l'offre Ce critère est rempli si l'une des deux (02) exigences ci-après est remplie : 1) Chiffre d'Affaires : justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins cinquante-quatre millions (90 000 000) Francs CFA pendant les trois dernières années ; NB : Les justificatifs du chiffre d'affaires comprennent notamment : ● Les contrats (première et dernière pages) ou bons de commandes ; ● Les procès-verbaux de réceptions (provisoire ou définitive) pour chaque contrat ou bon de commande. 2) Attestation d'un établissement bancaire de 1^{er}ordre : ● Soit justifiant la solvabilité du soumissionnaire d'au moins cinquante-quatre millions (90 000 000) Francs CFA ; ● Soit s'engageant à accorder des facilités de préfinancement au soumissionnaire au cas où il serait adjudicataire des travaux.
	Lire plutot Ce critère est rempli si l'une des deux (02) exigences ci-après est remplie : 1) Chiffre d'Affaires : justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA pendant les trois dernières années ; NB : Les justificatifs du chiffre d'affaires comprennent notamment : ● Les contrats (première et dernière pages) ou bons de commandes ; ● Les procès-verbaux de réceptions (provisoire ou définitive) pour chaque contrat ou bon de commande. 2) Attestation d'un établissement bancaire de 1^{er}ordre : ● Soit justifiant la solvabilité du soumissionnaire d'au moins quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA ; ● Soit s'engageant à accorder des facilités de préfinancement au soumissionnaire au cas où il serait adjudicataire des travaux.

MBANKOMO le 23 Avril 2019

Le MAIRE

ATANGANA JEAN BONAVENTURE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

ADDITIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MIPROMALO/CIPM /2018 DU 14 MARS 2019 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS A LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE) OBJET : MODIFICATION DE CERTAINS DISPOSITIONS DU DAO ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES
LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO INFORME LE PUBLIC ET PRÉCISÉMENT LES PRESTATAIRES QUI ONT ACHETÉ LE DAO RELATIF AU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE QUE CERTAINES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DUDIT DAO ONT CONNU UNE MODIFICATION POUR LES RAISONS DE CONFORMITÉ AU CODE DES MARCHÉS PUBLIC ET AUTRES DISPOSITIONS. LA DATE DE REMISE DES EST AUSSI MODIFIÉ PAR CONSÉQUENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.
	Lire plutot La durée d'exécution des travaux est de trois (03) mois (quantifié en mois uniquement)

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, ainsi qu'une copie électronique de l'offre financière (clé USB), marquées comme telles, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le 23 Avril 2019 à 12 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MIPROMALO/CIPM/2019 du 14 Mars 2019 pour la réhabilitation des bâtiments à la MIPROMALO phase II (en procédure d'urgence) « An'ouvrirqu'enséancededépouillement » Les offres reçues après la date et l'heure limites seront purement et simplement rejetées. »
	Lire plutot La date de remise des offres est reportée au 30 Avril 2019 à 12.00 Heures précise.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Offres administratives - ü Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ; - ü Documents falsifiés ou fausse déclaration ; - ü Non-conformité de modèle de soumission. Offres techniques - ü Documents falsifiés ou fausse déclaration ; - ü Non atteinte d'au moins 80% des critères de qualification. Offres financières - ü Documents falsifiés ou fausse déclaration ; - ü Absence d'un prix unitaire quantifié. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : - ü le personnel d'encadrement de l'entreprise; 2C - ü le matériel de chantier à mobiliser; 1C - ü les références de l'entreprise; 2C - ü l'organisation et compréhension du projet; 3C - ü la capacité financière; 1C - ü la présentation de l'offre. 1C Seuls les soumissionnaires qui auront au moins 80% de oui seront admis à l'analyse de l'offre financière.
	Lire plutôt AAO : dans le cas d'absence ou non-conformité d'une ou des pièce(s) administrative(s), les soumissionnaires seront accordés quarante-huit (48) heures pour régulariser avant d'établir l'absence ou la non-conformité (article 92 (9)). Mais l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne l'élimination du soumissionnaire.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a

4 Autres

Lire plutôt

N°	ARTICLE	AU LIEU DE	LIRE
----	---------	------------	------

i	4	4.1. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.	Article 4 : Candidats admis à concourir 4.1. Si l'appel d'offres est révisé, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification. 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : 1. i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. iii. L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts dans sa géographie du capital de la consultation compromettre la transparence des marchés de passation des marchés publics c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
---	---	---	--

directe de l'Autorité Contractante ou
d'Ouvrage.

ii	17.6	17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.	17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO. iii. Refuse de recevoir notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.
iii	26.1 : Caractère confidentiel de la procédure	26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.	26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure. L'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la participation des auteurs de toutes activités dans des Marchés publics.

iv	32.4	32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter ladite offre.	32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, la Contractante peut rejeter ladite offre sur l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.
v	34	34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.	34.1. L'Autorité Contractante attribue le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot. 34.3 Toute attribution des marchés se fait au Soumissionnaire remplissant les conditions techniques et financières résultant des critères d'évaluation et dont l'offre évaluée la moins-disante.
vi	5 Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés	absent	5.1. Les matériaux, les matériels, les fournitures, les équipements et les services devant être fournis dans le cadre du Marché doivent provenir de pays ou de régions figurant sur la liste des pays ou régions autorisés aux critères de provenance définis dans le RPAO, et toutes les dépenses effectuées en vertu du Marché sont limitées auxdits critères. 5.2. En vertu de l'article 5.1 ci-dessus, "provenir" désigne le lieu où les matériaux, les matériels, les fournitures, les équipements et les services proviennent les services

vii	7 : Visite du site des travaux	7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire. 7.2. Le Maître d'Ouvrage autorise le Soumissionnaire et ses employés ou agents à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnisent si nécessaire, et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite. 7.3. Le Maître d'Ouvrage peut organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.	7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire. 7.2. le Maître d'Ouvrage est tenu de permettre au Soumissionnaire qui en fait la demande, et ses employés ou agents, à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnisent si nécessaire, et qu'il demeure responsable des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite. 7.3. Le Maître d'Ouvrage peut organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.
-----	--------------------------------	--	--

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOUBAKAR LIKYBY

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

ADDITIF AUDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MIPROMALO/CIPM /2018 DU 14 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES : HANGAR DES TUILES A NKOLBISSON – PHASE II (EN PROCEDURE D'URGENCE)OBJET : MODIFICATION DE CERTAINS DISPOSITIONS DU DAO ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRESLE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO INFORME LE PUBLIC ET PRÉCISÉMENT LES PRESTATAIRES QUI ONT ACHETÉ LE DAO RELATIF AU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE QUE CERTAINES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DUDIT DAO ONT CONNU UNE MODIFICATION POUR LES RAISONS DE CONFORMITÉ AU CODE DES MARCHÉS PUBLIC ET AUTRES DISPOSITIONS. LA DATE DE REMISE DES EST AUSSI MODIFIÉ PAR CONSÉQUENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Les travaux comprennent notamment : construction d'un hangar de production des tuiles à Nkolbisson (hauteur 3,50m, sur face (200m²).
	Lire plutot Les travaux de construction des infrastructures: un hangar de production des tuiles à Nkolbisson (hauteur 3,50m, sur face (200m²) PHASE II (en procédure d'urgence)

2	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours ou 03 mois
	Lire plutot La durée d'exécution des travaux est de trois (03) mois (quantifié en mois uniquement)

3	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le 23 Avril 2019 à 12 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/MIPROMALO/2019 du 14 Mars 2019 Pour la construction des infrastructures: un hangar de production des tuiles à Nkolbisson (hauteur 3,50m, surface (200m²) Phase II (En procédure d'urgence) <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>
	Lire plutot La date de remise des offres est reportée au 30 Avril 2019 à 12.00 Heures

4	Autres			
	Au lieu de ... n/a			
	Lire plutot			
	N°	ARTICLE	AU LIEU DE	LIRE

i	4	4.1. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.	Article 4 : Candidats admis à concourir 4.1. Si l'appel d'offres est révisé, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification. 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : 1. i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. iii. L'autorité contractante ou le Maître d'Ouvrage possèdent des intérêts dans sa géographie du capital de la société qui pourrait compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
---	---	---	---

directe de l'Autorité Contractante ou
d'Ouvrage.

ii	17.6	17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.	17.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si, le soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO. iii. Refuse de recevoir notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.
iii	26.1 : Caractère confidentiel de la procédure	26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.	26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure. L'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la participation des auteurs de toutes activités dans des Marchés publics.

iv	32.4	32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter ladite offre.	32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, la Contractante peut rejeter ladite offre sur l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.
v	34	34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.	34.1. L'Autorité Contractante attribue le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. 34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot. 34.3 Toute attribution des marchés se fait au Soumissionnaire remplissant les conditions techniques et financières résultant des critères d'évaluation et dont l'offre évaluée la moins-disante.
vi	5 Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés	absent	5.1. Les matériaux, les matériels, les fournitures, les équipements et les services devant être fournis dans le cadre du Marché doivent provenir de pays ou de régions figurant sur la liste des pays ou régions autorisés aux critères de provenance définis dans le RPAO, et toutes les dépenses effectuées en vertu du Marché sont limitées auxdits critères. 5.2. En vertu de l'article 5.1 ci-dessus, "provenir" désigne le lieu où les matériaux, les matériels, les fournitures, les équipements et les services proviennent les services

vii	7 : Visite du site des travaux	7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire. 7.2. Le Maître d'Ouvrage autorise le Soumissionnaire et ses employés ou agents à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnisent si nécessaire, et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite. 7.3. Le Maître d'Ouvrage peut organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.	7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire. 7.2. le Maître d'Ouvrage est tenu de permettre au Soumissionnaire qui en fait la demande, et ses employés ou agents, à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et les indemnisent si nécessaire, et qu'il demeure responsable des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite. 7.3. Le Maître d'Ouvrage peut organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.
-----	--------------------------------	--	--

YAOUNDE le 22 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOUBAKAR LIKYBY

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE AU PORT DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUI :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, Technique et Financier ;
- Absence du rapport de visite de site avec photos ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Dossier non conforme aux spécifications du RPAO ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation générale de l'offre	02 pts
Références de l'Entreprise	20 pts
Moyens logistiques	45 pts
Qualification du personnel	27 pts
Méthodologie	06 pts
TOTAL	100

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, Technique et Financier ;
- Absence du rapport de visite de site avec photos ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Dossier non conforme aux spécifications du RPAO ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation générale de l'offre	02 pts
Références de l'Entreprise	20 pts
Moyens logistiques	45 pts
Qualification du personnel	27 pts
Méthodologie	06 pts
TOTAL	100

2 Attribution

Au lieu de ...

Le marché sera attribué au(x) soumissionnaire(s) techniquement et administrativement qualifié(s) qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut postuler à plus d'un lot.

Lire plutôt

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

Le reste sans changement.

DOUALA le 17 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°001/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 05/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES SUSVISÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 29/04/2019 à 10h00min et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 010 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 05/04/2019 Pour la fourniture médicaments à l'Hôpital Général de Douala. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 09/05/2019 à 10 heures et devra porter la mention: « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 010 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 05/04/2019. Pour la fourniture médicaments à l'Hôpital Général de Douala. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 29/04/2019 à 11h00min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 09/05/2019 à 11heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Les dispositions du dossier d'Appel d'Offres non modifiées par le présent additif restent valables.

DOUALA le 19 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°003/AD/AONO/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 03/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC POUR AUTOMATES DU LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES SUSVISÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 24/04/2019 à 14h30min et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 009/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 03/04/2019 Pour la fourniture de réactifs pour automates du laboratoire d'analyses médicales de l'Hôpital Général de Douala.» <<à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 03/05/2019 à 14h30min et devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 009/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 03/04/2019 Pour la fourniture de réactifs pour automates du laboratoire d'analyses médicales de l'Hôpital Général de Douala.» <<à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 24/04/2019 à 15h30mn par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 03/05/2019 à 15h30mn par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.). Les dispositions du dossier d'Appel d'Offres non modifiées par le présent additif restent valables.

DOUALA le 19 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N°01/AD/MINADER/C-PDRM LL/RPM/19 DU 18/04/2019 A TOUS LES SOUMISSEURNAIRES PORTANT MODIFICATION DE LA CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET PROROGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVE ALA DEMANDE DE COTATION N°001/AC/MINADER/PDRM11/ CSPM-AG/2019 DU 25/03/2019, POUR LA MISE EN PLACE DE CINQ CHAMPS-ECOLES DE 05 HA DE MAIS A KOUOPTAMO (LOT 1), 2HA DE RIZ IRRIGUE NERICA 56 ET 02 HA DE RIZ PLUVIAL A KOUTABA (LOT 2), 05 HA DE MANIOC A MASSANGAM (LOT 3) ET 02 HA DE PALMIER A HUILE A MALANTOUEN (LOT 4) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II (PDRM II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Coordonnateur du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II(PDRM II), lance pour le compte dudit Projet, une consultation pour la mise en place de cinq champs-écoles de 03 ha de maïs à Kouoptamo (lot 1) , 2 ha de riz irrigué nérica 56 et 01 ha de riz pluvial à Koutaba (lot 2), 03 ha de manioc à Massangam (lot 3) et 01 ha de palmier à huile à Malantouen (lot 4).

2	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel TTC des prestations à l'issue des études préalables est de: 30 526 200F (Trente millions cinq cent vingt-six mille deux cent) FCFA - 9 473 500 F CFA (LOT 1) ; - 9 324 000F CFA (LOT 2) ; - 5 319 000F CFA (LOT 3) ; - 6 409 700F CFA (LOT 4).
	Lire plutot Le coût prévisionnel TTC des prestations à l'issue des études préalables est de: 30 358 575F (Trente millions trois cent cinquante-huit mille cinq cent soixante) FCFA. - 9 245 600 F CFA (LOT 1) ; - 9 386 950F CFA (LOT 2) ; - 6 318 500F CFA (LOT 3) ; - 5 407 525F CFA (LOT 4).

3	Allotissement
	Au lieu de ... La présente consultation est répartie en quatre (04) lots distincts ainsi qu'il suit ; - Un (01) champ-école de 05 Ha de maïs à Kouoptamo (Lot 1), - Deux (02) champs-Ecoles de 02 Ha de riz Irrigué NERICA 56 et 02 ha de riz pluvial à Koutaba (Lot 2) ; - Un (01) champ-école de 05 ha de manioc à Massangam (Lot 3), - Un (01) champ-école de 02 ha de palmier à huile à Malantouen (Lot 4).

3	Allotissement
	Lire plutot La présente consultation est répartie en quatre (04) lots distincts ainsi qu'il suit ; - Un (01) champ-école de 03 ha de maïs à Kouoptamo (Lot 1), - Deux (02) champs-Ecoles de 02 ha de riz Irrigué NERICA 56 et 01 ha de riz pluvial à Koutaba (Lot 2) - Un (01) champ-école de 03 ha de manioc à Massangam (Lot 3), - Un (01) champ-école de 01 ha de palmier à huile à Malantouen (Lot 4).
4	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au siège de l'Unité de Gestion du PDRM II à Foumban, bureau du Responsable de la Passation des Marchés, au plus tard le 22 Avril 2019 à 11 h 00 heure locale, sous pli fermé et devra porter la mention ci-après, sans Indication sur l'Identité du soumissionnaire sous peine de rejet: AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/MINADER/PDRM II/ CSPM-AG/2019 DU 25/03/2019, POUR LA MISE EN PLACE DE CINQ CHAMPS-ECOLES DE 05 ha de MAIS A KOUOPTAMO (LOT 1), 2 ha de RIZ IRRIGUE NERICA 56 et 02 ha de RIZ PLUVIAL A KOUTABA (LOT 2), 05 ha DE MANIOC AMASSANGAM (LOT 3) ET 02 ha de PALMIER AHUILE AMALANTOUEN (LOT 4) POUR LE COMPTE DU PROJE DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT- PHASE II (PDRM II). (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT). Au-delà de cette heure, aucune offre ni modification nesera acceptée.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au siège de l'Unité de Gestion du PDRM II à Foumban, bureau du Responsable de la Passation des Marchés, au plus tard le 03 Mai 2019 à 10 h 00 heure locale, sous pli fermé et devra porter la mention ci-après, sans Indication sur l'Identité du soumissionnaire sous peine de rejet: AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/MINADER/PDRM II/ CSPM-AG/2019 DU 25/03/2019, POUR LA MISE EN PLACE DE CINQ CHAMPS-ECOLES DE 03 ha de MAIS A KOUOPTAMO (LOT 1), 2 ha de RIZ IRRIGUE NERICA 56 et 01 ha de RIZ PLUVIAL A KOUTABA (LOT 2), 03 ha DE MANIOC AMASSANGAM (LOT 3) ET 01 ha de PALMIER AHUILE AMALANTOUEN (LOT 4) POUR LE COMPTE DU PROJE DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT- PHASE II (PDRM II). (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT). Au-delà de cette heure, aucune offre ni modification ne sera acceptée.
5	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2019 à 12 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDRM II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 03 Mai 2019 à 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDRM II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
6	Autres
	Au lieu de ... N/A

6 Autres**Lire plutot**

PIECE NIII : TERMES DE REFERENCES:

IV-RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'activité sont les suivants :

> 05 champs écoles sont mis en place de superficies respectives de 03 ha pour le maïs à Kouoptamo, 2ha

pour le riz irrigué (néricaca 56), 1ha pour le riz pluvial (nérica 3) à Koutaba, 3 ha pour le manioc à

Massangam et 1ha pour le palmier à huile à Malantouen ;

> Les rendements escomptés sont :

6 tonnes de semences de maïs ;

6 tonnes de semences de semences pour le riz irrigué ;

1,5 tonne de semences pour le riz pluvial ;

270 000 boutures de manioc et 125 tonnes de tubercules ;

143 plants de palmier à huile en croissance.

BIEN VOULOIR CONSIDERER LE DEVIS DES TERMES DE REFERENCES.

Le reste sans changements.

FOUMBAN le 18 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

MOTSO PESSEU Emmanuel Lot

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

ADDITIF N° 003 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 20 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2019CÔT PRÉVISIONNEL : 15 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 300 000 F CFADÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS OUVABLESCÔT D'ACHAT DU DAO : 50 000 F CFA À VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard 19/04/2019 à 12 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention : CONSULTATION N°003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 19/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard 23/04/2019 à 12 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention : CONSULTATION N°003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2019 DU 19/03/2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Ces offres seront dépouillées au plus tard le 19/04/2019 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.
	Lire plutot Ces offres seront dépouillées au plus tard le 23/04/2019 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

DOUALA le 17 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°002/AD/DC/HGD/CIPM/2019 DU 19/04/2019 POUR AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MSP/CIPM/HGD/ 2019 DU 04/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA OBJET CET ADDITIF A POUR OBJET LE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER DE CONSULTATION SUSVISÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 30/04/2019 à 14H30 et devra porter la mention : Avis de Consultation Ouverte pour Demande de Cotation N°003/DC/MSP/CIPM/HGD/2019 du 04/0/2019 Pour la fourniture de produits de contraste à l'Hôpital Général de Douala
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le 08/05/2019 à 14H30 et devra porter la mention: « Avis de Consultation Ouverte pour Demande de Cotation N°003/DC/MSP/CIPM/HGD/ 2019 du 04/04/2019 pour la fourniture de produits de contraste à l'Hôpital Général de Douala, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 30/04/2019 à 15H30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.) de l'Hôpital Général de Douala . Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le 08/05/2019 à 15H30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.) de l'Hôpital Général de Douala . Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Les dispositions du dossier de cotation non modifiées par le présent additif restent valables.

DOUALA le 19 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm